



HAL
open science

La pluralisation des modèles agricoles au Pays basque : vers une recomposition du système agri-alimentaire territorial ?

Claire Dabas, Marion Charbonneau, Delphine Thivet, Xabier Itçaina

► To cite this version:

Claire Dabas, Marion Charbonneau, Delphine Thivet, Xabier Itçaina. La pluralisation des modèles agricoles au Pays basque : vers une recomposition du système agri-alimentaire territorial ?. *Annales de géographie*, 2023, 752, pp.33-67. 10.3917/ag.752.0033 . hal-04182237

HAL Id: hal-04182237

<https://hal.science/hal-04182237v1>

Submitted on 18 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Post-print

La pluralisation des modèles agricoles au Pays basque : vers une recomposition du système agri-alimentaire territorial ?

Coexistence of agricultural models in the Basque Country: towards a recomposition of the territorial agri-food system?

Claire Dabas

Etudiante ENS Lyon.

Marion Charbonneau

Maîtresse de conférences, Université de Pau et des Pays de l'Adour, E2S UPPA, CNRS, TREE (UMR 6031)

Delphine Thivet

Maîtresse de conférences, Université de Bordeaux, Centre Emile Durkheim (UMR 5116), en détachement à l'IFP, UMIFRE 21 (CNRS-MEAE) - UAR3330 Savoirs et Mondes Indiens, Pondicherry.

Xabier Itçaina

Directeur de recherches CNRS, Centre Emile Durkheim (UMR 5116), Sciences Po Bordeaux, en détachement au CEMCA (UAR 3337), México.

Résumé : À partir de l'étude de collectifs agricoles alternatifs installés au Pays basque, l'article s'interroge sur les registres territoriaux de la coexistence contemporaine des différents modèles agricoles. La territorialisation des modèles agricoles est passée au Pays basque d'un clivage binaire stabilisé à un système pluraliste se signalant par l'émergence d'un ensemble d'alternatives hétérogènes peinant à se territorialiser, mais partageant une même démarche collective et territoriale. Nous analysons successivement la construction sociohistorique de ces alternatives, les principales caractéristiques des collectifs alternatifs, avant de relire les transformations de l'action collective à la lumière des mutations de la gouvernance territoriale et des prémices de la constitution d'un système agri-alimentaire territorial.

Abstract: Based on the study of alternative agricultural collectives in the French Basque Country, the article examines the territorial conditions of the contemporary coexistence of different agricultural models. The territorialization of agricultural models in the Basque Country has moved from a stabilized binary cleavage to a pluralist system marked by a set of heterogeneous alternatives that are having difficulty to be territorialized while sharing a common collective and territorial approach. We analyze successively the socio-historical construction of these alternatives, the main characteristics of the groups that support them before rereading the transformations of collective action in the light of a changing territorial governance and the rising of a territorial agri-food system.

Mots-clefs : modèles agricoles – coexistence – système agri-alimentaire – action collective – territoire – Pays basque – relocalisation – origine - qualité

Key words: agricultural models – coexistence – agri-food system – collective action - place - Basque Country - relocation - origin - quality

Introduction

Dans les années 1990, la littérature en sciences sociales a eu tendance à penser « les systèmes alimentaires alternatifs et conventionnels comme des mondes à part, aux caractéristiques opposées » (Le Velly, 2017 : 19). Les premiers travaux centrés sur les systèmes agri-alimentaires alternatifs se sont ainsi attachés à montrer les différences entre le modèle agri-alimentaire conventionnel et le modèle dit « alternatif » (Kloppenburger, Hendrickson et Stevenson 1996), conduisant à une « pensée binaire » (Hinrichs, 2003) de l'agriculture. Aujourd'hui, dans la sphère agricole comme dans la sphère politique et citoyenne, cette opposition est encore largement reprise par les acteurs. Pourtant elle résiste mal aux réalités du terrain et ne permet souvent pas de saisir la complexité des situations dans les territoires. Depuis les années 2000, de nombreux écrits ont en effet montré au contraire la difficulté à classer certaines alternatives en partie imbriquées dans le modèle conventionnel, qu'il s'agisse des pratiques, des logiques ou des motivations des acteurs. Dans ce contexte plusieurs auteurs ont cherché à saisir cette diversité en essayant notamment de qualifier la nature de ces « agricultures écologisées » (Bellon et Ollivier, 2013) selon les systèmes techniques (Duru *et al.*, 2015 ; Therond *et al.*, 2017 ; Plumecocq *et al.*, 2018), les formes d'organisation sociales et du capital (Van der Ploeg, 2014 ; Hervieu et Purseigle, 2015), les formes de commercialisation (Deverre et Lamine, 2010) ou les configurations socio-spatiales (Gasselin *et al.*, 2021). Au sein même des modèles agri-alimentaires établis, qu'ils soient conventionnels ou alternatifs, on retrouve aussi une palette de conceptions¹ donnant lieu à des processus de différenciation (Bernard de Raymond et Goulet 2014), d'hybridation (Ansaloni et Fouilleux, 2006 ; Samak, 2013 ; Cardona *et al.*, 2014) ou de conventionnalisation (Allen et Kovach, 2000 ; Guthman, 2004 ; Leroux, 2006 ; Christen et Leroux, 2017), les rendant parfois difficilement classables. À l'image de la transition énergétique marquée par l'addition d'énergies alternatives qui coexistent dans les territoires, la transition agricole n'est donc pas caractérisée par le remplacement d'un modèle par un autre, mais par une diversification des propositions qui interagissent et coexistent dans les territoires, dans les filières et parfois même dans les exploitations et dans un même modèle agricole. Présentée par les « derniers ministres de l'Agriculture comme indispensable à une transition large vers l'agroécologie » (Galliano *et al.*,

¹ Sur la diversité au sein de l'agriculture biologique, voir Le Pape et Rémy, 1986 ; Bonny, Le Pape, et Rémy, 1985 ; Allaire, 2015 ; des circuits courts (Praly *et al.*, 2014 ; Chiffolleau, 2017) ; du commerce équitable (Raynolds *et al.*, 2007 ; Le Velly, 2017) ; de l'agriculture de conservation (Goulet et Hernandez, 2011).

2017 : 18), cette coexistence peut aussi induire des effets de concurrence autour du foncier, des débouchés, des financements publics ou internes aux filières, pouvant amener à menacer certains modèles ou au contraire soutenir l'hégémonie d'un autre. Elle s'exprime donc selon des modalités diverses : « coprésence, cohabitation, complémentarités, synergies, coévolutions, hybridations et/ou confrontations, concurrences, marginalisations et exclusions » (Gasselin *et al.*, 2021 : 19) qui explique l'intérêt accru des chercheurs pour les frontières instables entre les modèles et les modalités d'intermédiation entre eux (Goodman, 2000 ; Albaladejo, 2017 ; Goulet et Giordano, 2017 ; Cayre *et al.*, 2018 ; Chia et Dulcire, 2019 ; Gasselin *et al.*, 2020 et 2021).

Nous nous proposons ici de prolonger ces analyses à travers le prisme de la territorialisation des modèles agricoles, de leurs interrelations, recompositions et redifférenciations internes (Loudiyi et Cerdan, 2021 : 232). Cet article se focalise sur les normes, les références à l'origine, mais aussi les futurs désirés qui s'énoncent et se stabilisent dans des collectifs au sein d'un territoire donné à travers la mise en place de chartes et de projets collectifs territoriaux, entendus ici comme des projets impliquant plusieurs acteurs (des agriculteurs notamment) impliqués de manière privilégiée dans un espace délimité et revendiquant une forme d'appropriation de cet espace. Au sein des territoires, « les acteurs du système agri-alimentaire ont des relations d'interconnaissance leur permettant de construire des alliances, de modifier les rapports de force et ainsi de dégager les marges de manœuvre nécessaires à la reconfiguration du système agri-alimentaire territorial » (Bui, 2015 : 465). Il s'agit ainsi d'explorer la manière dont, à partir de spécificités locales, des communautés d'acteurs se structurent, interagissent et parviennent - ou pas - à construire un « consensus minimal pour en faire une référence collective, à défendre ou à critiquer » (Gasselin *et al.*, 2021 : 15), contribuant à activer des processus de transition et à faire évoluer le système agri-alimentaire territorial (Lamine et Chiffolleau, 2012).

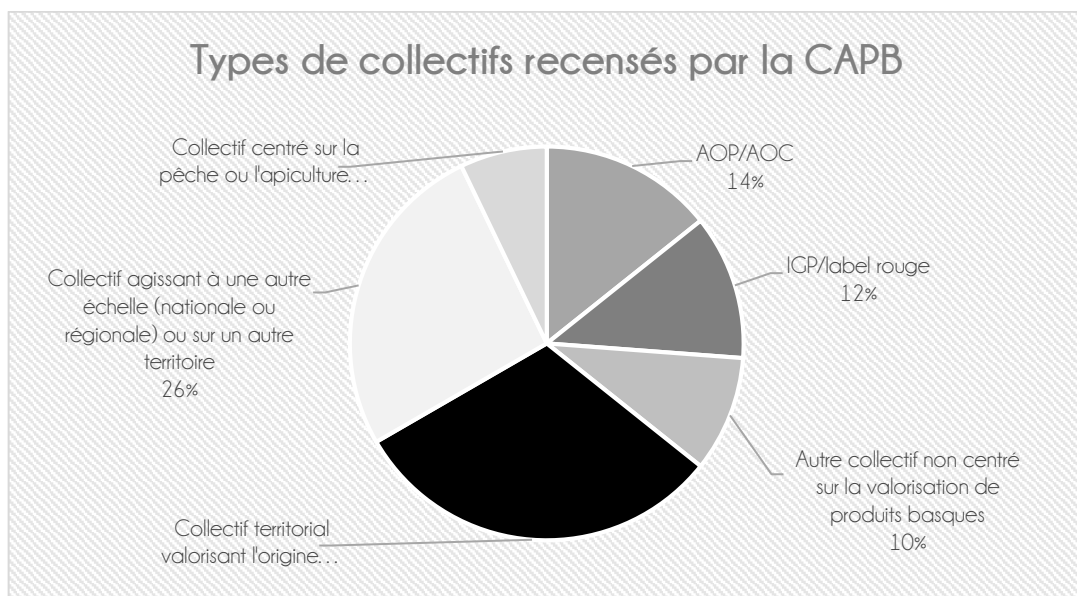
À bien des égards et en termes d'étude de cas, le Pays basque français fournit une illustration pertinente de ces dynamiques, mais aussi de ces frictions. Il accueille en effet une diversité significative d'expériences collectives aboutissant à un pluralisme de fait de modèles agricoles sur le territoire. En particulier, le développement de labels et de projets collectifs territoriaux traduit en actes des modalités d'engagement plus ou moins contraintes en faveur d'un modèle productif, d'une démarche collective et de la production d'une spécificité territoriale (Colletis et Pecqueur, 2018). Ces initiatives s'inscrivent à l'horizon d'un contexte

marqué par une double caractéristique : d'une part la structuration ancienne d'un tissu d'organisations et d'initiatives autour de différentes alternatives agricoles (agriculture paysanne, biologique, agroécologique), et d'autre part une institutionnalisation politico-administrative du territoire ayant franchi une nouvelle étape avec la création de la Communauté d'Agglomération du Pays basque (CAPB) en 2017, les deux phénomènes étant aujourd'hui imbriqués.

L'article s'emploie à analyser les formes de coexistence contemporaines des modèles agricoles au Pays basque en relisant ces enjeux à la lumière des transformations de l'action collective en milieu agricole et de la gouvernance territoriale. Adoptant une approche relationnelle et territoriale plutôt que dualiste, nous examinons la diversité des initiatives présentes sur le territoire basque, leurs modalités de coordinations et d'institutionnalisations. Nous étudions plus précisément l'hypothèse d'une pluralisation des modèles agricoles et d'une territorialisation inachevée du système agri-alimentaire basque. Le Pays basque semble en effet être passé d'un dualisme des modèles agricoles qui se traduisait par un clivage historiquement stabilisé entre l'agriculture paysanne et les institutions contrôlant la politique agricole territoriale à un système pluraliste qui n'est plus figé dans cette opposition et qui interroge la dimension proprement alternative de ces modèles et leur processus de territorialisation (Muller, 1990), c'est-à-dire leur capacité à s'inscrire dans les territorialités existantes et à les recomposer. Cette recomposition concerne tout autant les modèles agricoles que le rapport au territoire - comme espace d'action collective, cadre institutionnel, mais aussi identitaire (Di Méo, 1996) -, les deux enjeux étant imbriqués ici. En termes de sources et de méthodologie, l'exploration de cette hypothèse repose sur un suivi sur le long terme des mobilisations économiques et des dynamiques agricoles basques (Arnauld de Sartre *et al.*, 2020 ; Itçaina, 2011) ainsi que sur une enquête originale et approfondie de collectifs basques cherchant à valoriser l'origine des produits (Dabas, 2021)². Pour ce faire, nous avons sélectionné 12 groupes (tableau 1) parmi les 42 recensés sur le territoire par la CAPB. Ces 42 collectifs regroupent, à la fois des syndicats et associations des AOP, IGP et label rouge présentes sur le territoire, des interprofessions agricoles ou des associations gérant des filières au niveau régional ou national, des coopératives de transformation et des associations visant à soutenir les agriculteurs ou à valoriser des productions du Pays basque. Parmi ces collectifs, l'étude s'est concentrée sur les

² Ce travail d'enquête a été réalisé pendant un stage de recherche supervisé par Marion Charbonneau, Delphine Thivet et Xabier Itçaina, dans le cadre du programme de recherche TRANSAGRINA (Trajectoires de transition en recherche en agriculture en Nouvelle-Aquitaine, Université de Bordeaux/ Centre Emile Durkheim, Région Nouvelle-Aquitaine, ADEME, 2019-2023).

groupes cherchant à promouvoir des productions du territoire en revendiquant leur inscription territoriale et l'origine de leurs produits agricoles sans pour autant s'appuyer sur des labels officiels (graph. 1). 12 des 13 collectifs de ce type ont été retenus, le dernier étant en cours de création. En dehors de deux d'entre eux qui émergent dans les années 1990, les collectifs étudiés se sont tous constitués entre 2009 et 2016 environ. Prenant statut associatif, coopératif, ces collectifs sont de taille très variable (entre 10 et 400 producteurs) et partagent une volonté de « modifier partiellement le fonctionnement des systèmes agri-alimentaires conventionnels » (Le Velly, 2017 : 3).



Graph. 1 Types des 42 collectifs recensés par la CAPB (réalisation : les auteurs - source : CAPB)

Types of the 42 collectives identified by the C.APB (source: C.APB)

Considérant qu'un modèle agricole se définit comme un « assemblage de pratiques, de relations et de représentations liées aux manières de faire et de concevoir l'agriculture » (Gras et Hernandez, 2014 : 116), nous avons examiné ces collectifs de façon à appréhender ces différentes dimensions en nous penchant à la fois sur le cadrage technique des pratiques (production, transformation, commercialisation) et sur leur « positionnement argumentatif » (Compagnone et Pribetich, 2017 : 104). L'étude des documents de communication (sites Internet) et du cahier des charges de chaque collectif a constitué une étape clé pour la compréhension de ces dimensions. En parallèle, des entretiens semi-directifs menés avec certains membres de ces collectifs (agriculteurs et/ou consommateurs) et avec les salariés des structures para-agricoles qui les accompagnent ont permis d'approfondir la caractérisation des collectifs en saisissant leur histoire, leurs fonctionnements, leurs objectifs, leurs motivations, mais aussi les interactions entre les différents acteurs agricoles du territoire. Nous examinerons

successivement trois dimensions. Nous reviendrons d'abord sur la construction sociohistorique des alternatives agricoles en Pays basque et sur le clivage qui en a résulté. Nous nous centrerons ensuite sur le corpus de collectifs alternatifs identifiés, en les caractérisant selon leurs principes, leurs chartes et formes d'engagement et leur rapport au territoire. Enfin, nous relirons ces transformations de l'action collective paysanne à la lumière des mutations de la gouvernance territoriale, en observant les prémices de la constitution d'un nouveau système agri-alimentaire territorial.

Nom du collectif	Date création	Réseau ³	Nombre de producteurs	Aire de répartition (membres)	Objectif principal	Marketing
Biozkaria (Bioz)	2011	CIVAM BLE Accompagnement (Accomp.)	9 producteurs	Pyrénées-Atlantiques	Approvisionner les cantines en animaux issus de l'agriculture biologique (AB) « nés et élevés sur les fermes des adhérents », alimentés autant que possible avec des fourrages produits au sein de la ferme ou dans le 64 et « abattus dans les abattoirs de proximité et commercialisés dans les établissements scolaires du département ».	Pas de marque
Artogorria (AG)	2016	CIVAM BLE Accomp.	14 producteurs	Pays basque (PB) français	Favoriser l'autonomie semencière des producteurs et la biodiversité cultivée en valorisant une semence population du territoire, le maïs grand roux basque.	Marque collective
EHKOLEktiboa (Ek)	2014	CIVAM BLE Accomp.	80 producteurs, 180 consommateurs	PB français et espagnol	Se différencier du cahier des charges de l'AB en proposant des produits bio, locaux et en soutenant les « exploitations agricoles à taille humaine ».	Identifiant
Xapata (Xa)	1994	EHLG Accomp.	36 producteurs	PB français	Conserver et développer la réimplantation de cerisiers de variété locale autour d'Ixassou et des communes alentour.	Marque collective
Nouste Ekilili (NE)	2009	EHLG Accomp.	15 producteurs	Béarn et PB français	Produire des protéines sans organisme génétiquement modifié (OGM) distribuées à leurs animaux et de l'huile de tournesol et de colza destinée aujourd'hui à l'alimentation humaine.	Marque collective
Herriko Ogia (HO)	2014	EHLG/cluster Ustaritz Accomp.	14 producteurs, 60 boulangeries, 2 minoteries	PB français	Structurer une filière basque blé-farine-pain.	Marque collective
Herriko Haragia (HH)	2014	EHLG Accomp.	395 producteurs, 4 chevillards/abatteurs, 3 abattoirs	PB français	Valoriser la viande issue d'animaux nés et élevés au Pays basque.	Marque collective
Sasi Artalde (SA)	2015	EHLG Accomp.	15 producteurs	PB français	Maintenir une race à viande locale : brebis Sasi Ardi.	Marque collective
Iparraldeko Behi Pirenaikaren Elkartea (Ip)	2016	EHLG Accomp.	Quinzaine de producteurs, 3 partenaires.	PB français et espagnol	Maintenir une race à viande locale adaptée aux systèmes d'élevage de montagne : bovin Pirenaika (viande).	Marque collective
Sagartzea (Sa)	1990	Arrapitz Appartenance	28 producteurs	PB français	Sauvegarde d'anciennes variétés de pommes présentent sur un secteur restreint autour d'Hasparran et dans les vallées de l'Ostabarret et de Cize en commercialisant du cidre.	Marque collective
Buru Beltza (BB)	2010	Arrapitz Appartenance	Une centaine de producteurs	PB français	Maintenir une race laitière locale adaptée aux systèmes d'élevage de montagne : Brebis Manex Tête Noire.	Pas de marque
Idoki (Id)	1992	APF Appartenance	90 producteurs	PB français	Valoriser les productions fermières basques.	Marque collective

Tab. 2 Caractérisation des douze collectifs étudiés au Pays basque (réalisation : les auteurs)⁴

Characterisation of the twelve collectives studied in the Basque Country

³ Les structures sont présentées dans la partie qui suit.

⁴ Traduction des termes basques : *Biozkaria* : néologisme, de « bio » et « *bazkaria* » (le déjeuner) ; *Arto gorria* : maïs roux ; *EHKOLEktiboa* : collectif EHKO ; *Xapata* : nom de l'une des trois variétés de la cerise d'Ixassou ; *Nouste Ekilili* : du béarnais « *nouste* » (notre) et du basque « *ekilili* » (tournesol) ; *Herriko Ogia* : pain du pays ; *Herriko Haragia* : viande du pays ; *Sasi Artalde* : troupeau de la race de brebis « *sasi* » (sauvage) ; *Iparraldeko Behi Pirenaikaren Elkartea* : Association du Pays basque nord de la vache pyrénéenne ; *Sagartzea* : le verger ; *Buru beltza* : tête noire (race ovine) ; *Idoki* : cartes sur table (du jeu du *Mus*).

1. Héritages : sociogénèse des « alternatives » agricoles en Pays basque

Au Pays basque, l'histoire de la construction d'alternatives à la modernisation agricole reproduit à la fois des tendances globales tout en se traduisant par une trajectoire territoriale singulière. Le Pays basque se caractérise en effet depuis au moins le milieu des années 1970 par une coexistence heurtée de différents modèles agricoles.

1.1 *L'émergence d'un clivage syndical territorial dépassant le clivage national*

La construction historique des alternatives agricoles basques renvoie tout d'abord à un clivage syndical opposant, d'un côté, la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) et la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques dans laquelle ce syndicat est majoritaire et de l'autre côté, le syndicat *Euskal Herriko Laborarien Batasuna-ELB* (« Union des paysans du Pays basque »), branche basque de la Confédération paysanne. La création de ce syndicat en 1982 est l'aboutissement d'un long processus de contestation de la cogestion corporatiste de la profession à l'échelle nationale et du référentiel modernisateur qui a porté les politiques agricoles depuis 1960 (Muller, 2014 [1984] ; Martin, 2005 ; Hubscher et Lagrave, 1993 ; Lagrave, 1990). Cette contestation trouve ses sources au sein des débats internes à l'Action catholique rurale, en particulier autour de la production des élites professionnelles, mais aussi du modèle productif dominant. Certains *leaders* paysans, comme Jean Pitrau (1929-1975), originaire de la Soule, province la plus montagnarde du Pays basque, ont ainsi travaillé, dans les années 1960-1970, à promouvoir, au sein du syndicalisme dominant, une approche alternative des enjeux spécifiques de l'agriculture de montagne, imbriquée dans une problématique territoriale, démographique et économique. Dans le prolongement de Mai 1968, un collectif de jeunes agriculteurs basques, issus en particulier de l'Action catholique spécialisée, opère dans les années 1970 un rapprochement avec le mouvement français des Paysans Travailleurs, en affirmant la spécificité du type d'agriculture basque (petite agriculture familiale de moyenne montagne). Au terme d'une longue maturation et bénéficiant d'une conjoncture favorable avec la reconnaissance gouvernementale du pluralisme syndical en matière agricole en 1981, ce collectif de paysans décide en 1982 de consommer la scission avec la FDSEA en fondant le syndicat ELB (Itçaina, 2011). À partir de 1983 les élections consulaires seront alors marquées par un clivage récurrent, ELB devançant légèrement la FDSEA dans les cantons basques à partir de 2001.

Le nouveau clivage syndical qui se cristallise alors reproduit, à l'échelle locale, la tension structurante à l'échelle nationale entre le syndicalisme dominant et les « gauches paysannes » (Lagrave, 1990). Il se singularise cependant par sa dimension proprement territoriale. Outre la contestation du modèle agricole porté par la FDSEA, ELB place dès ses débuts au premier plan de ses revendications la demande d'une institution spécifique pour la gestion des questions agricoles au Pays basque, contestant de fait la légitimité du cadrage départemental représenté par la Chambre d'agriculture. L'argumentaire se fonde sur la spécificité de l'agriculture basque, mais aussi sur un ancrage d'ELB dans les luttes politiques et sociales transversales exigeant une reconnaissance institutionnelle du territoire et de l'identité basques. Les formes de politisation de la question agricole, dès lors, se retrouvent liées au serpent de mer de la question basque, au sens de revendication d'autonomie pour le territoire, même si les acteurs travaillent à distinguer les arènes afin de ne pas disqualifier leur cause. Cette posture est acceptée au niveau national puisque la Confédération Paysanne soutient le dédoublement syndical entre le Béarn et le Pays basque. Il ne s'agit pas uniquement de s'opposer au syndicat dominant, mais aussi de mettre en place une institution spécifique pour l'agriculture basque, les deux revendications étant indissociables.

1.2 Au-delà du clivage syndical, la structuration de l'encadrement alternatif

Néanmoins et dès le départ, la construction d'une alternative syndicale se double de l'émergence de collectifs de producteurs qui seront rassemblés plus tard au Pays basque sous le terme d'« agriculture paysanne alternative ». Après le Groupement foncier agricole mutuel (GFAM) *Lurra* (« la terre » en langue basque) créé en 1979 pour acquérir du foncier agricole et faciliter l'installation de paysans, plusieurs instruments émergent à compter de la fin des années 1980 (figure 1), dont bon nombre convergent au sein de la fédération *Arrapitz* (« ressusciter, revivifier ») après 1991. Cette dernière cherche à mutualiser les demandes de financement, à œuvrer collectivement à l'élaboration d'un modèle de développement agricole et rural et à gagner en visibilité aux niveaux départemental et régional. L'Association de Formation à la Gestion (AFOG), créée en 1983 dans la mouvance de création d'associations similaires dans d'autres départements français, pour proposer différentes formations et accompagnement (administratif, comptabilité, etc.) aux agriculteurs, y joue un rôle essentiel. Mentionnons également l'Association des Producteurs Fermiers du Pays basque (APFPB), ou encore la coopérative de cidre et jus de pomme *Eztigar* (Sagartzea). Dans les années 1990, ce mouvement se poursuit avec la mise en place de plusieurs AOP, IGP ou labels rouges et de la

charte *Idoki*, qui entend apporter des garanties aux consommateurs sur la provenance des produits, leurs modes de fabrication et les pratiques issues de l'agriculture paysanne. C'est aussi à ce moment-là qu'émerge le CIVAM⁵ *Biharko Lurraren Elkarte* (BLE, « Association pour la terre de demain ») centré sur les produits biologiques, l'association des bergers transhumants *Euskal Herriko Artzainak* et *Lur Hats* (« souffle de la terre ») pour l'installation des jeunes hors cadres familiaux.

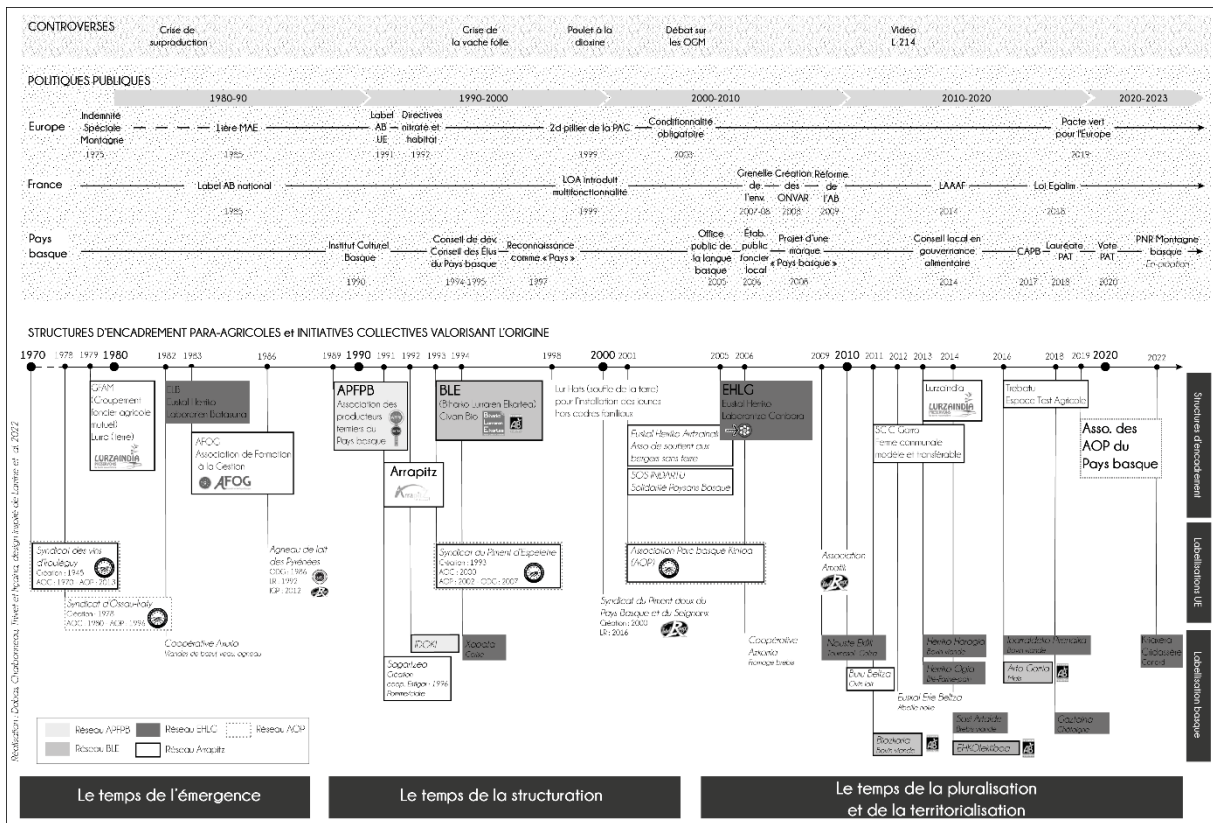


Fig. 1 Historique de la structuration des organisations agricoles « alternatives » et des collectifs au Pays basque (réalisation : les auteurs)

History of the structuring of "alternative" agricultural organisations in the Basque Country

1.3 Les années 2000 ou la consolidation territoriale des alternatives

L'institutionnalisation des alternatives agricoles franchit une nouvelle étape en 2005 avec la mise en place, sous forme associative, de la Chambre de développement social et agricole du Pays basque, dont le nom basque *Euskal Herriko Laborantza Ganbara* (EHLG) peut être traduit par « Chambre d'agriculture du Pays basque » (Itçaina, 2011). Largement impulsée par les membres de ELB ainsi que par les collectifs précités, la fondation d'EHLG traduit la double spécificité des alternatives agricoles basques. Au côté de l'agriculture « fermière » soutenue par

⁵ Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.

l'APFPB, de l'agriculture biologique encadrée par BLE et des filières AOP, IGP et label rouge, EHLG entend d'abord incarner localement le modèle de l'agriculture paysanne et durable, avec trois objectifs : produire une alimentation saine et de qualité dans des exploitations réparties sur tout le territoire ; permettre à des agriculteurs nombreux de vivre décemment de leur métier ; préserver les ressources naturelles de demain et le cadre de vie des espaces ruraux.

Elle entend ensuite se constituer en alternative institutionnelle en se présentant comme une réponse à l'absence d'une institution de régulation propre à l'agriculture basque, la Chambre départementale étant toujours perçue par ses détracteurs comme acquise aux intérêts du syndicat dominant, mais aussi de la maïsiculture de la plaine béarnaise, alors que l'agriculture basque tirerait notamment sa spécificité d'une topographie marquée par une part importante de zones de coteaux et de moyenne montagne, plus propices à l'élevage. Aux yeux de ses promoteurs, EHLG, de fait, est une étape vers l'obtention d'un Office public de l'agriculture du Pays basque, qui serait le pendant, dans le domaine agricole, des dynamiques d'institutionnalisation de la nouvelle gouvernance territoriale. L'association intervient en ce sens en 2015 dans le débat sur la mise en place d'une agglomération unique à l'échelle basque⁶. Retenue par défaut, la forme associative d'EHLG autorise néanmoins une grande souplesse et reproduit dans sa gouvernance à la fois une volonté d'ancrage territorial élargi et une proposition institutionnelle alternative de représentation de la profession agricole⁷.

Trois périodes se dessinent donc dans la structuration de ces alternatives agricoles et alimentaires basques (figure 1). Dans les années 1970-80, l'émergence de quelques structures pionnières et notamment du syndicat ELB cristallise un clivage reposant à la fois sur le mouvement syndical national et les revendications territoriales locales. De la fin des années 1980 au début des années 2000, se structurent des initiatives autour de la valorisation de la qualité marquée par mise en place de nombreux SIQO⁸ nationaux et européens. L'arrivée d'EHLG en 2005 permet de franchir un pas supplémentaire dans l'institutionnalisation du processus. Elle s'accompagne, à partir des années 2010, de l'apparition d'associations de producteurs (Fig.1) réunies à l'échelle de filières autour d'un label, d'un identifiant ou d'une

⁶ « *L'agriculture du Pays basque doit être pensée dans le cadre de l'institution publique du Pays basque* », Avis de EHLG sur le projet d'EPCI Pays basque, Ainhice-Mongelos, le 23 octobre 2015, archives privées.

⁷ L'association comprend sept collèges : exploitants agricoles ; associations de développement rural et agricole ; Amis d'EHLG ; associations de défense de l'environnement ; salariés de l'agriculture et des organismes professionnels agricoles ; anciens exploitants (source : <https://ehlgbai.org/composition/>). Sa création générera un long (2005-2010) contentieux porté par l'Etat et la Chambre d'agriculture départementale à l'encontre d'EHLG au motif d'une possible confusion du nom et de la raison d'être de l'association avec la Chambre départementale. Le contentieux aboutira à la relaxe d'EHLG et de son président (Itçaina, 2011 ; Lopepe et Rivière, 2010).

⁸ Signe de Qualité et d'Origine.

marque et affiliées aux structures mises en place dans la période précédente. Ce sont ces dernières que nous nous proposons d'examiner dans la prochaine section.

2. Territorialisation des systèmes agri-alimentaires : une pluralité de modèles agricoles

S'ils s'apparentent aux « systèmes agroalimentaires alternatifs » par leur volonté de rompre avec le système « dominant » (Deverre et Lamine, 2010 : 58), la principale caractéristique des douze collectifs que nous avons étudiés réside dans le fait de se positionner contre les logiques dominantes ou « conventionnelles » et de partager la volonté de maintenir l'agriculture sur le territoire en soutenant des exploitations nombreuses, à « taille humaine » et cherchant à gagner en autonomie, en diversifiant les productions (soit à l'échelle de l'exploitation, soit à l'échelle du territoire) et en revendiquant une forme de rupture avec les produits « a-géographique » :

« C'est ça qui nous sépare et nous oppose. Nous on pensait qu'il fallait des paysans nombreux, car c'est ça qui donne envie d'être paysan, c'est ça qui est le plus sécurisant pour tout le monde, c'est ça qui fait vivre un territoire, c'est ça qui permet une agriculture multi fonctionnelle. Et eux [la FDSEA et la Chambre d'agriculture départementale] ils se sont opposés au plafonnement d'aide, répartition des droits à produire, etc. Au-delà des débats idéologiques, ça se traduisait par ça. Chaque fois qu'il y avait des terres à vendre avec les SAFER, eux ils voulaient à 90 % conforter ceux qui en avaient déjà beaucoup. Ils considéraient qu'en voulant donner des terres aux petits paysans, on leur rendait un mauvais service. (Entretien EHLG, 2020)

L'ensemble de ces collectifs se situe en effet dans une posture post-seconde révolution agricole de distanciation avec le productivisme (Fouilleux *et al.*, 2021) dans le sens où aucun ne cherche à augmenter les rendements pour « nourrir le monde », sans pour autant se retrouver autour d'une unique référence à un modèle agricole alternatif. Cinq modèles sont ainsi régulièrement cités (l'agriculture biologique, l'agroécologie, l'agriculture raisonnée, l'agriculture fermière et l'agriculture paysanne), mais l'identification d'une structure d'accompagnement ou d'un collectif à un modèle unique reste rare dans la pratique. Non seulement une même structure peut soutenir des collectifs aux objectifs variés, mais beaucoup de groupes font référence à plusieurs modèles à la fois. Certains se revendiquent du modèle fermier entendu localement comme « fait par le paysan », « produit, transformé et vendu à la ferme » et « raisonné » (limitant les produits de synthèse), d'autres associent modèle bio, modèle fermier et agroécologique, d'autres enfin se rattachent à l'agriculture paysanne par leur filiation, mais sans que les six thèmes de la charte⁹ ne soient systématisés. Au final, la situation basque agit comme

⁹ L'autonomie, la répartition, le travail avec la nature, la transmissibilité, le développement local, la qualité des produits (source : FADEAR).

un miroir grossissant du pluralisme des modèles agricoles dans la transition agroécologique actuelle, et notamment du pluralisme de ce qui est habituellement associé aux mondes agricoles alternatifs. Nous proposons d'examiner le processus de pluralisation de ces derniers qui se fait jour dans ces collectifs à travers trois angles : un angle politique, un angle technique, un angle territorial enfin.

2.1. La « promesse d'une différence » : quête d'autonomie et préservation de biens communs

Que ce soit sur leurs sites internet ou lors des entretiens, les collectifs étudiés se positionnent *a minima* comme des acteurs assurant une mission de service public ou la défense d'un intérêt général ou d'un principe commun territorial défini comme une « vision partagée transcendante à l'ensemble des acteurs » (Borgnet, 2019). Ils revendiquent en effet quasiment tous le fait de mener des actions au service de la défense d'un bien commun (Ostrom, 1990 ; Cornu *et al.*, 2017 ; Thivet, 2019a) mondial (*global commons*) ou local, (la biodiversité, l'eau, le paysage, la transhumance) et plus généralement de la préservation de l'environnement. Le développement d'une filière blé-farine-pain est ainsi affiché comme un élément de soutien à l'économie du territoire, répondant à la demande des consommateurs, diversifiant les productions du territoire et proposant des alternatives au maïs, culture gourmande en eau et en intrants, maïs dominante dans la région. Si le changement climatique n'est évoqué par aucun des groupes, six thématiques reviennent régulièrement : la préservation de la vie du sol, de l'eau, de la biodiversité et des paysages et plus généralement l'utilisation d'intrants de synthèse. Sur les douze collectifs étudiés, un seul ne se positionne sur aucune de ces dimensions (HH), un autre affiche sa volonté de préserver la « qualité agronomique des sols », leur fertilité et de diminuer l'utilisation de l'eau grâce à la valorisation d'espèces alternatives au maïs (NE). Un autre va plus loin en abandonnant l'irrigation et en cherchant à limiter l'usage de produits phytosanitaires (HO). Sept collectifs (AG, HO, IP, SA, Xa, BB, Bioz) défendent quant à eux une race ou semence « locale » et mettent en avant le rôle de la biodiversité cultivée et domestique dans la préservation des milieux. Les races « *locales, rustiques, adaptées aux montagnes basques* » (Entretien Iparraldeko Pirenaika, 2021) sont ainsi considérées comme favorisant la préservation de la transhumance, le maintien de milieux ouverts riches en biodiversité et en habitats d'intérêt communautaire, alors que les variétés locales, rustiques et elles aussi adaptées aux conditions bioclimatiques locales résisteraient mieux aux aléas

climatiques et aux ravageurs, limitant ainsi l'irrigation et la nécessité d'utiliser des intrants de synthèse.

Ces positionnements ne sont toutefois pas dissociables de préoccupations pragmatiques, étroitement liées à l'activité productive. La recherche de souches de maïs grand roux basque est ainsi liée à la présence de ravageurs de culture, les scutigérelles, contre lesquels les agriculteurs cherchent à se prémunir. De la même façon, la recherche d'une alternative au maïs semence est liée au fait que cette culture complique l'alimentation des troupeaux :

« En faisant du maïs semence, je pénalisais mon troupeau parce que les six hectares étaient autour de la maison, donc ça me faisait amener les paître plus loin, ça me faisait acheter un peu de pâture » (Entretien Nouste Ekilili, 2021).

Pour d'autres collectifs (SA, Pi, BB, HO, Xa), tantôt c'est une race ou une variété en voie de disparition qui inquiète, tantôt il s'agit de rechercher une alternative face à la fragilité d'une filière ou de certaines entreprises locales. Cette mobilisation « pour » défendre un bien commun et résoudre un problème précis ou maintenir, voire sauvegarder un système existant ou un patrimoine est présente chez tous les collectifs. Mais quatre groupes (NE, Ek, AG, Bioz) partagent en outre une position de résistance vis-à-vis d'un adversaire identifié, que ce soit une coopérative refusant de renégocier les prix de rachat de semences, un label bio aligné sur la certification européenne (critiquée pour sa moindre exigence), les OGM, les appels d'offres de la restauration collective locale valorisant la viande issue d'élevages venant de l'Aveyron, etc. La figure-repoussoir peut être un organisme, un mouvement, une réforme, un acteur ou des valeurs. À chaque fois une quête de sens et un désir d'autonomisation des fermes et des agriculteurs vis-à-vis d'un système agricole dominant conçu comme aliénant vient renforcer l'argumentaire :

« Il faut créer des autonomies, tout doucement, énergétiques et alimentaires. Derrière l'agroécologie, c'est ça que je mets. C'est vraiment tendre vers l'autonomie alimentaire, tendre vers l'autonomie énergétique au maximum. Comme dirait Pierre Rabhi, la sobriété heureuse. Petit à petit il faut qu'on change nos habitudes, notre façon de consommer » (Entretien Ehko, 2021).

En activant simultanément plusieurs des mécanismes d'autonomisation identifiés par Van der Ploeg (2008) et réactualisés par Lucas (2018), il s'agit ainsi d'augmenter les marges de manœuvre des agriculteurs, en sortant des chemins de dépendance vis-à-vis de certains acteurs (coopératives, entreprises de négoce, semenciers), du paquet technique et même de certains cahiers des charges qui constituent une forme de « régime d'expropriation » (Ansaloni et Smith, 2021). Il s'agit aussi de renforcer l'autodétermination, la maîtrise des conditions

d'exercice du métier (Lucas, 2018) dans une perspective émancipatrice. L'existence de rapports de force dans le secteur agro-alimentaire, est clairement exprimée lors des entretiens :

« *On n'était même plus maître de notre culture...* » (Entretien *Nouste Ekilili*, 2021) ;
« *On avait plus du tout la main sur le devenir des cahiers des charges [de l'AB]. Et du coup on disait : il faut aussi se doter d'outils qu'on maîtrise. En basque on dit 'gure esku' : c'est on a la main dessus, producteurs – consommateurs... C'était un peu ce constat-là, qu'on était trop dépendants de décisions politiques, d'influences de lobbys.* » (Entretien *BLE*, 2021) ;

« *Éthiquement, c'était un problème, ça nous gênait de dépendre de ces gens-là [Les semenciers producteurs d'OGM]. Parce que leur seul moteur c'est le profit, et puis c'est aussi leur laisser ce pouvoir à eux alors que c'est un pouvoir qui doit revenir aux paysans de refaire sa semence, c'est comme ça que ça a fonctionné depuis 10 000 ans.* » (Entretien *Arto Gorria*, 2021)

Quant à la question économique, elle n'est pas absente. Dans un contexte où les chaînes d'approvisionnement alimentaire connaissent des perturbations de plus en plus fortes dans le monde entier à la faveur de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine, la question de la production alimentaire est avant tout posée par ces collectifs en termes de qualité, d'approvisionnement local, de diversité, voire d'indépendance alimentaire. Cela fait écho à la thématique de la souveraineté alimentaire telle que définie par les mouvements paysans participant à *La Vía Campesina* à l'échelle internationale comme « *droit des peuples à une alimentation saine* » et « *droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles* » (Thivet, 2012) et révèle, dans le cas basque, un ajustement entre les représentations économiques et politiques de ces collectifs. Des différences dans la manière d'aborder l'aspect économique du système agri-alimentaire se font toutefois jour selon les groupes. Sept collectifs affichent l'importance de la juste rémunération pour permettre aux agriculteurs de vivre de leur travail. L'un d'entre eux évoque l'importance de la viabilité économique des exploitations, alors que pour les autres, la valeur ajoutée apparaît comme l'un des objectifs prioritaires (SA, BB, HO, HH, Ip, NE, Sa), comme l'explique cet interlocuteur :

« *C'est que toutes ces démarches collectives ont comme objectif qu'il y ait davantage de valeur ajoutée sur les fermes [...] Il faut qu'on s'organise autour de ça [...] pour faire vivre ce territoire et pour que ça nous apporte à nous la valeur ajoutée et pas que ça ne parte ailleurs. On n'est pas une matière première à exploiter, on n'est pas une mine. C'est une démarche avec un volet très matériel : pouvoir vivre de notre lait, mais qui va au-delà. Se donner les moyens d'être ce qu'on est.* » (Entretien *EHLG*, 2021)

Les autres collectifs (Bioz, Ek, Id, AG, Xa) affichent une vision plus globale de la question économique. Ils soulignent ainsi l'important de soutenir une activité contribuant au maintien de l'emploi dans le bassin de vie ou mettent en avant la question de l'accessibilité à tous des produits de qualité :

« Même si je suis moins payé, c'est le côté accessibilité de tout le monde à la bio. Tous les enfants mangent à la cantine, quelle que soit leur catégorie socio-professionnelle. C'est la dimension accessibilité, la dimension sociale. Il y avait la qualité, le fait de faire reconnaître la viande bio, et l'accessibilité de la bio à tout le monde. » (Entretien BLE, 2021)

Ils s'inscrivent ainsi dans une logique de développement territorial (Deffontaines *et al.*, 2001) entendu « *comme l'activation des ressources, la coordination des acteurs, mais aussi la capacité de ces acteurs à créer des liens à l'intérieur et à l'extérieur au bénéfice de leur territoire* » (Iceri et Lardon, 2018 : 91).

2.2. Hétérogénéité des exigences environnementales et sociales

D'un point de vue technique, ces collectifs se sont lancés dans l'élaboration de cahiers des charges ou de chartes. Bien que techniques, ces documents aspirent à traduire une vision commune et co-construite de l'agriculture et de sa place dans le contexte socio-économique et environnemental du Pays basque.

Sur le plan environnemental, les entretiens et les cahiers des charges témoignent toutefois de leur difficulté, au moment de l'enquête, à s'accorder sur un modèle agricole commun. Parmi les douze collectifs, deux peinaient ainsi à construire une vision convergente et n'avaient alors encore construit aucune charte ou cahier des charges (Xa, BB). Les autres avaient réussi à se réunir autour d'un engagement partagé, mais les difficultés à se retrouver dans un modèle déjà existant ou à partager une même « promesse de différence » ont conduit à adapter les cahiers des charges à chaque groupe. On retrouve ainsi des degrés d'exigences assez dissemblables entre les groupes qui reflètent des divergences du point de vue vis-à-vis de la définition de la « qualité » (tableau 2) et des engagements environnementaux et sociaux.

À la lecture des différents cahiers des charges, nous pouvons ainsi distinguer trois modèles.

Le premier, « intégrateur » ou « adaptatif » (Baret et Antier, 2021), favorise la politique des petits pas. Il se limite à imposer des normes en termes d'origine (« né », « élevé », « abattu » / « cultivé » / « transformé » au Pays basque), de conformation des carcasses ou d'optimisation de l'usage des intrants. Il repose sur un cahier des charges volontairement souple et des approches réductionnistes cherchant avant tout à être inclusif pour rassembler le plus grand nombre et les faire rentrer dans un processus de changement, même modeste ; il revendique en ce sens une trajectoire de « transformation progressive et adaptative » (*ibid.* : 292) qui n'est pas nouvelle en soi. À sa création, dans les années 1990, Idoki affichait ainsi déjà une conception évolutive permettant aux producteurs de rehausser progressivement le niveau d'exigence pour

le rendre acceptable. Cette démarche a été effectivement mise en œuvre puisque son cahier des charges a progressivement été renforcé.

Le deuxième, que nous proposons de qualifier de « réformateur », met quant à lui l'accent sur la régulation des usages sans vouloir imposer aux exploitants agricoles des contraintes et interdictions trop fortes. Les cahiers des charges mettent principalement l'accent sur l'engagement collectif et la régulation de certains usages basée sur des interdictions spécifiques, sans pour autant s'inscrire dans le cahier des charges de l'AB. Ils se focalisent sur des exigences et des seuils ciblés bien mis en avant dans les sites internet.

Le troisième, enfin, adopte une posture plus « systémique » en proposant une vision exigeante, globale et territoriale du changement, et donc moins rassembleuse. Les trois collectifs qui s'inscrivent dans ce modèle (AG, Ek, Bioz) ont tous adopté le cahier des charges de l'AB, qui constitue un socle commun, mais chacun a souhaité aller au-delà en apportant des exigences supplémentaires sur la biodiversité cultivée et domestique, les conditions de travail ou la relocalisation des filières.

	Modèle « systémique »	Modèle « réformateur »	Modèle « adaptatif »
	<i>Arto Gorria, EHKOlektiboa</i>	<i>Sagartzea, Xapata, Idoki</i>	<i>Nouste Ekilili et Herriko Ogia</i>
Culture ou production	Ces groupes n'accueillent que des exploitations labellisées AB ayant défini un cahier des charges ou une charte d'engagement spécifique pour défendre des dimensions supplémentaires, notamment les conditions de travail, la biodiversité cultivée ou la commercialisation en circuits courts de proximité. Les engagements diffèrent d'un groupe à l'autre en fonction des objectifs qu'il porte (approvisionner les cantines, préserver une semence population ou défendre une agriculture « bio, sociale, locale » (entretien BLE)).	Ces groupes proposent un cahier des charges exigeant d'un point de vue environnemental en interdisant l'usage des intrants de synthèse ou en proposant une charte exigeante : interdiction des cultures et l'élevage hors sol, mais aussi de l'usage d'OGM, de serres chauffées, de farine animale, d'hormones de croissance et d'intrants chimiques sur les surfaces cultivées.	Ces groupes cherchent à optimiser l'usage des engrais de synthèse et des pesticides, mais ne les interdisent pas. Ils proposent plutôt des mesures pour limiter leur usage et leurs impacts (apport fractionné ¹⁰).
	<i>Biozkaria</i>	<i>Iparaldeko, Sasi Artalde, Buru Beltza</i>	<i>Herriko Haragia</i>
Élevage	Ce groupe n'accueille que des exploitations labellisées AB qui cherchent à s'inscrire en outre dans un processus de relocalisation globale des systèmes d'élevage (de la naissance à l'abattage et la commercialisation en passant par l'alimentation).	Ces groupes au cahier des charges exigeants cherchent à préserver et valoriser des races locales. Ils partagent la volonté de mettre en place un élevage extensif basé sur des formes d'alimentations concertées (interdiction d'OGM et d'ensilage, obligation de lait maternel et de transhumance). Certains mettent en outre l'accent sur l'origine des fourrages ou la nécessité de ne pas recourir aux hormones (en laissant un peu de souplesse sur l'utilisation de produits zoosanitaires ou l'enrubannage). D'autres se focalisent sur le chargement ou la saisonnalité de la commercialisation.	Ces groupes, tournés vers les circuits courts de proximité, ont un cahier des charges volontairement souple. Les exigences portent essentiellement sur les modalités (sans OGM) et l'état d'engraissement, mais aussi l'âge et le poids des carcasses et la nécessité d'élever des races à viande.

Tab. 2 Diversités des engagements présents dans le cahier des charges des groupes (réalisation : les auteurs)

Diversity of commitments in the groups' specification

¹⁰ C'est-à-dire plus souvent, mais à plus petite dose pour limiter le lessivage.

2.3. Valoriser l'origine : circuit court, terroir et territoire

Si les exigences productives s'avèrent assez variables d'un groupe à l'autre, les douze collectifs se retrouvent en revanche autour d'une volonté commune de valoriser les produits d'un territoire bien identifié, le Pays basque. En termes de rapport au marché ils revendiquent une forme de rupture avec les produits a-géographique et sans origine, et cherchent à défendre une agriculture mettant en avant la provenance des produits (Gomez et Itçaina, 2014). Mais l'objet dont ils revendiquent l'origine et les éléments mis en en avant ne sont pas toujours identiques¹¹. En définitive, les collectifs étudiés mobilisent trois registres distincts de valorisation de l'origine géographique.

Le premier, lié à un mouvement ancien et institutionnalisé dans les années 1990 avec la création des AOC/AOP, valorise les produits d'un terroir, c'est-à-dire d'un espace délimité et distingué pour ses conditions physiques et agronomiques spécifiques (Sarrazin, 2016) . Cherchant avant tout à faire valoir la spécificité de certains produits dans un marché alimentaire national et international, il permet de mettre en avant un produit unique, emblématique d'un espace bien délimité (quelques communes du Pays basque). À côté des AOP déjà reconnues dans le Pays basque, trois collectifs, dont deux des plus anciens, mettent ainsi en avant le caractère emblématique d'un produit pour le territoire :

« *Les cerisiers étaient à la fois une image emblématique du village et de ses environs* » (site internet de l'association Xapata)
« *Sagarno, littéralement "vin de pomme", est un produit emblématique du Pays basque* » ;
« *C'est la pomme mythique du Pays basque !* » (site internet Eztigar/Sagartzea)
« *La Sasi Ardi est aussi une race identitaire du Pays basque, sélectionnée par des dizaines de générations de paysans* » (plaquette Sasi Ardi)

Si un seul collectif envisage une reconnaissance comme AOP, tous activent les mêmes ressorts en faisant valoir la typicité « *considérée comme indissolublement liée à tout ce qu'ils se représentent comme étant les caractéristiques globales d'un espace géographique délimité, d'un terroir* » (Pouzenc *et al.*, 2007 : 33). Mais, s'inscrivant dans le modèle « réformateur », ils portent en outre des engagements environnementaux forts, non nécessairement présents dans les AOP.

Le deuxième se focalise quant à lui plutôt sur la proximité. Lié à un mouvement plus récent (après les années 2000), associé aux circuits-courts de proximité (Praly *et al.*, 2014 ; Naves,

¹¹ Il peut s'agir d'un produit brut (lait, légumes, céréales, fourrage) ou d'un produit transformé (produit et transformé localement), des fourrages ou des protéines destinés aux animaux, mais aussi d'une filière (céréales, farine, pain), de la semence ou de la race, voire d'un ou plusieurs acte(s) (production, transformations, commercialisation, abattage) ou d'un savoir-faire. La référence géographique au lieu, au territoire ou au terroir concerne ainsi indistinctement l'origine de la production, du savoir-faire, de la filière, de la semence ou de la race.

2016), au *consumption turn* théorisé par Goodman (2003) et à la relocalisation de l'alimentation¹², il vise à recréer une proximité géographique et relationnelle (Torre, 2014) entre zones de production et de consommation en valorisant les produits utilisés pour l'alimentation quotidienne. Même si plusieurs groupes vendent aussi hors du territoire (AG), tous s'inscrivent dans cette perspective. Les expressions « *cultivé localement* », « *élevé, abattu localement* », « *viande locale* », « *production fermière* », « *production locale pour consommer localement* », etc., sont ainsi fréquemment utilisées dans leurs sites internet ou leurs plaquettes promouvant leurs démarches. Dans ce cas-là, « *l'origine qui rassure désormais n'est plus celle de la campagne rêvée, mais celle du proche pour des produits locaux du quotidien* » (Delfosse, 2013 : 26). Comme le soulignent Frayssignes *et al.* (2021), ce mouvement de relocalisation de la consommation fait alors référence au lieu plus qu'au territoire¹³.

Le troisième registre valorise, quant à lui, des races et des semences considérées comme des communs territoriaux en raison de l'origine de leur souche ou de leur présence « historique » sur le territoire. Sélectionnées de longue date au Pays basque, les races et les variétés locales y sont, par définition pour ces acteurs, ancrées, au sens de l'usage et de la valorisation d'une ressource locale, articulées à d'autres activités et dynamiques locales (Madelrieux *et al.*, 2017). Mais elles sont aussi enracinées dans le sens où le rapport au territoire ne se limite pas à une « contingence, physique, mécanique » organisationnelle qui caractérise l'ancrage et l'amarrage (Debarbieux, 2014 : 71), mais implique une histoire, un héritage, une dépendance quasi « organique, vitale » (*ibid.*), née à la fois d'un sol et d'un climat spécifique et d'une sélection sur le temps long des races et semences par les agriculteurs et agricultrices. Les six groupes investis dans cette démarche de maintien d'une variété ou d'une race locale insistent sur cette dimension. Ils revendiquent une forme d'adéquation à ses particularités bio-climatiques et socio-économique, en refusant toujours la fixité pour valoriser au contraire l'adaptabilité aux spécificités et aux évolutions du territoire. La conservation ne constitue donc pas le but ultime, il s'agit plutôt de préserver en adaptant, en valorisant et en permettant aux agriculteurs et agricultrices de se réapproprier un commun (Ostrom, 1990 ; Cornu *et al.*, 2017 ; Charbonneau

¹² Dans la continuité de Frayssignes *et al.*, 2021, la relocalisation de l'alimentation est entendue ici comme un mouvement de rapprochement du producteur et du consommateur et donc de recréation d'une proximité géographique et relationnelle entre zones de production et de consommation.

¹³ Dans une perspective géographique la relocalisation fait référence au local, qui se rapporte au « lieu », et qui désigne un espace de petite dimension marqué par une forme de proximité géographique. Le territoire est marqué quant à lui par trois dimensions : matérielles, organisationnelles et idéelles (Di Méo, 1996). « Doté de propriétés naturelles résultant de l'aménagement de l'espace par les sociétés (dimension matérielle) », le territoire « est également caractérisé par son histoire [...], par les représentations et les perceptions des groupes sociaux (dimension idéelle) [...] il est défini comme une entité dotée d'une organisation de ses acteurs sociaux, politiques et institutionnels (dimension organisationnelle) » (Amblard *et al.*, 2018 : 4).

et al., 2021), vivant et territorial, car enraciné et marqué par l'appropriation d'un espace. Au-delà du lieu, c'est bien ici le territoire qui est convoqué.

Si certains auteurs établissent un gradient de lien au territoire (Pouzenc *et al.*, 2007 ; Duru *et al.*, 2015) on observe donc plutôt ici des registres territoriaux¹⁴ distincts de valorisant l'origine géographique, par la typicité, la proximité, le commun et l'enracinement ; chacun étant alors associé à des notions géographiques différentes et pourtant souvent utilisées comme des synonymes : le terroir, le lieu et le territoire. Or, si deux collectifs combinent l'ensemble de ces registres territoriaux, la plupart en mobilisent un ou deux. On ne retrouve donc pas une proposition unifiée comme si, localement, la rencontre des différents mouvements qui cherchent à revaloriser l'origine géographique des produits peinait à converger.

Si on caractérise chaque collectif (figure 2) en fonction des sept dimensions examinées dans cette partie¹⁵, on constate qu'aucun n'est identique et que ceux qui sont accompagnés par les mêmes structures ne convergent pas davantage (à l'exception de Biozkaria et d'EHKOLEktiboa). L'analyse du sens donné à l'action collective, des normes productives sur lesquelles les groupes s'accordent et des registres territoriaux révèle une palette de positionnements qui témoignent de l'absence de stabilisation et d'unification d'un ou même plusieurs modèles agricoles, face au modèle conventionnel dominant :

« Il y a des visions différentes, des situations différentes, des histoires différentes, mais il n'y a pas d'exigence. Il peut y avoir, et il y a des gens qui viennent pour une partie de l'exploitation qui fait qu'une des propositions les intéresse sur cette partie de l'exploitation [...]. Mais il n'y a pas de problème, peut-être qu'il va commencer à réfléchir et qu'il continuera son chemin, peut-être qu'il va se poser d'autres questions et que ça aura d'autres conséquences sur la ferme. Les gens sont libres et pour nous c'est important. On a tellement souffert des monopoles des autres qu'on ne va pas imposer d'autres monopoles... » (Entretien EHLG, 2020)

S'esquissent ainsi des cheminements distincts plus ou moins dominés par un modèle, qui s'entrelacent et s'hybrident avec d'autres modèles à la fois dans les exploitations, dans les collectifs et dans les structures d'accompagnement.

¹⁴ Dans la même perspective que les registres de langue nous entendons par « registres territoriaux » l'étendue, la variété des façons de convoquer le territoire dans les discours des acteurs.

¹⁵ Les axes des graphiques en radar ont été construits à partir des éléments de caractérisation des collectifs présentés précédemment : leur rapport à la dimension économique (axe « valeur ajoutée et développement territorial ») ; leur engagement environnemental (axe « exigence du cahier des charges ») ; leur registre de valorisation de l'origine géographique (axes « registre_proximité », « registre_typicité », « registre_commun ») ; et le positionnement argumentatif qui les conduit à se mobiliser « pour » (axe « défense d'un projet ») ou à adopter une position de résistance (axe « position de résistance »). Le positionnement de chaque groupe sur chaque axe a été défini à partir des entretiens mais aussi de leurs documents de communications et de leur cahier des charges.

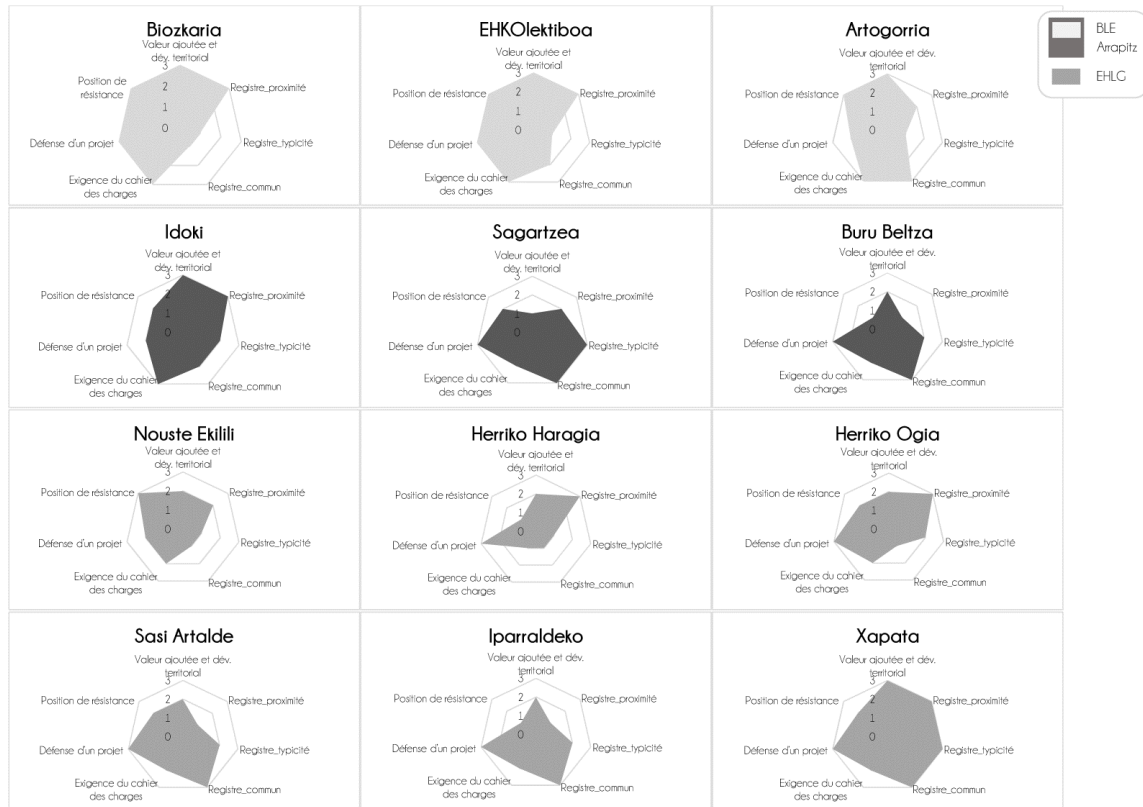


Fig. 2 La pluralisation des modèles agricoles dans les collectifs basques (réalisation : les auteurs)

Coexistence of agricultural models in basque collectives

La multiplication des structures d’encadrement contestant le paradigme modernisateur et des collectifs territoriaux de producteurs valorisant l’origine a renforcé la stabilisation et la reconnaissance locale des mondes agricoles et alimentaires alternatifs. Toutefois, elle a aussi accru son hétérogénéité et complexifié les logiques de coopérations sans faire disparaître le clivage. Quarante ans après la création d’ELB, la bipolarité historique est en effet loin d’avoir disparu, à la fois dans les luttes syndicales et dans le clivage opposant, aux échelles locales, nationales et internationales, les acteurs soutenant les grandes exploitations à ceux défendant les petites fermes nombreuses sur le territoire (Thivet, 2019b).

3. Vers une reconfiguration du système agri-alimentaire territorial ?

Ainsi le Pays basque apparaît clairement marqué par une pluralisation des modèles agricoles qui en fait un laboratoire en termes de trajectoire territoriale de transition agroécologique. Pour autant la capacité de cette dynamique à construire une vision fédératrice pour en faire une référence collective à même de reconfigurer en profondeur le système agri-alimentaire reste

posée. Chacun aspire en effet simultanément à la construction d'un « intérêt général territorial » (Lascoumes et Le Bourhis, 1998), reposant sur un nouveau paradigme en rupture avec la modernisation agricole et incluant de nouvelles formes d'interactions entre acteurs du territoire. Il s'agit avant tout pour les membres de ces collectifs de mutualiser forces, biens et savoirs et de se servir de la dynamique collective pour apporter des solutions aux problématiques quotidiennes des agriculteurs tout en œuvrant pour le territoire :

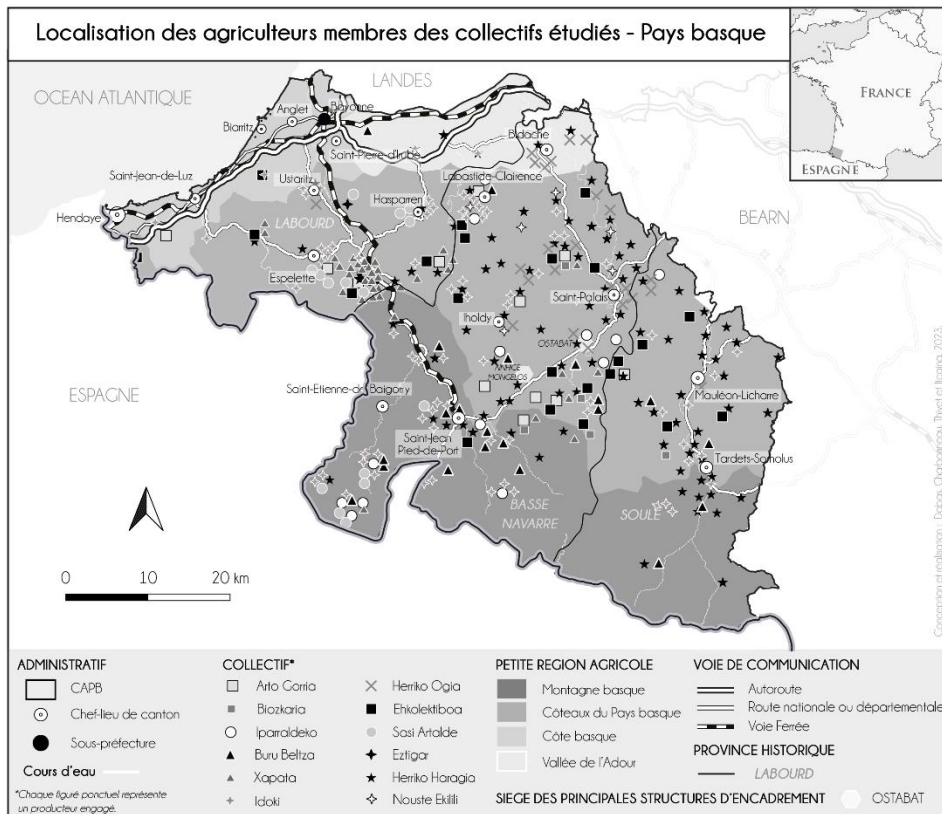
« Par définition, ce ne sont que des collectifs territoriaux, de gens qui peuvent se voir, se connaître, qui sont à proximité, et forcément tu crées un territoire, enfin tu crées une dimension territoriale. Ce n'est pas la finalité, mais tu vas créer de fait » (BLE, 2021).

Pourtant, dans la pratique, la pluralisation des modèles agricoles ne favorise pas automatiquement la territorialisation du système agri-alimentaire basque.

3.1 Un déploiement territorial incomplet et disparate des initiatives

D'abord l'analyse de la localisation des collectifs étudiés montre qu'ils se déploient différemment dans l'espace. Le pluralisme analysé dans la partie précédente se retrouve spatialement puisque les groupes se trouvent souvent imbriqués et coexistent au sein d'un même territoire (carte 1). Cette coexistence est facilitée par le fait qu'Herriko Haragia et Idoki, en raison du nombre important d'adhérents, sont installés sur une large partie de la CAPB. Mais malgré cela, on constate une forte proximité spatiale entre des membres appartenant à différents collectifs. L'ensemble du territoire de la CAPB n'est pourtant pas touché de la même façon par cette dynamique. D'abord les zones autour d'Espelette et d'Ostabat/Ainhice-Mongelos (où sont installés Arrapitz et EHLG) apparaissent comme plus diversifiées que le reste du Pays basque en termes d'accueil d'initiatives. Par ailleurs on constate que la côte basque, la vallée de l'Adour et le sud de la Soule accueillent très peu d'initiatives alors qu'il existe en revanche des effets d'agglomération autour de Tardets, de Saint-Palais, de Labastide-Clairence et d'Espelette. Ces territoires riches en initiatives ne sont pourtant pas marqués par une surface agricole ou un nombre d'exploitations plus importants. Ils correspondent en revanche aux espaces accueillant de plus grandes exploitations, davantage tournées vers la grande culture ou les AOP. Les collectifs se concentrent ainsi globalement dans la zone des coteaux basques alors, qu'à l'exception de la vallée des Aldudes et du Sud de Saint-Jean-Pied de Port, la montagne reste à la marge de la dynamique. Au-delà de ces disparités globales, on constate que les groupes ont tendance à se constituer autour de quelques pôles circonscrits. Sans surprise les producteurs de Xapata sont ainsi regroupés autour du terroir de production de la cerise d'Ixassou, mais on retrouve ces logiques de proximité spatiale pour d'autres collectifs. Le collectif Sasi Artalde se

concentre autour des Aldudes, d’Hasparren et d’Espelette, Herriko Ogia est plutôt situé autour de Saint-Palais et Bidache, Arto Gorria et Biozkaria sont situés à proximité du siège des structures d’encadrement. Une étude des trajectoires des groupes serait nécessaire pour mieux saisir les logiques d’adhésion, mais ces premiers éléments cartographiques soulignent l’importance des effets de proximité géographique. D’une part les territoires autour desquels sont installées les structures d’encadrement apparaissent comme particulièrement dynamiques et pluriels, d’autre part, des espaces de collaborations privilégiés semblent se dessiner au sein de périmètres restreints, entre dix et vingt kilomètres carrés. Au final le déploiement sur le territoire basque de ces initiatives présente de fortes disparités spatiales et témoigne d’une forme de territorialisation encore partielle de la dynamique.



Carte. 1 Localisation des agriculteurs membres des collectifs étudiés (réalisation : les auteurs)

Location of farmers who are members of the collectives studied.

3.2. Quand un nouvel acteur territorial rejoint l'échiquier basque

La difficile reconfiguration et territorialisation du système agri-alimentaire basque s’exprime aussi au travers du nouveau territoire politico-administratif, les nouvelles formes de reconnaissance et d’institutionnalisation – au sens sociologique de stabilisation de règles,

normes et pratiques (Smith, 2016) – de ces initiatives ayant vue le jour dans un contexte territorial lui-même en pleine transformation.

Sur le plan territorial, l'émergence de la CAPB, en application de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe, 7 août 2015), constitue la nouvelle étape d'un processus de recomposition de la gouvernance territoriale du Pays basque réclamé de longue date par les acteurs locaux, mais qui s'inscrit dans la dynamique nationale de territorialisation des politiques agri-alimentaires. À l'image de ce qui est décrit ailleurs par la littérature (Lamine *et al.*, 2022 ; Baujard et Dedeire, 2023), notamment autour des projets alimentaires territoriaux (Banzo *et al.*, 2022), le renforcement des intercommunalités constitue une étape décisive, dans la mesure où la structuration administrative s'accompagne d'une mise sur agenda de la double question alimentaire et agricole par la nouvelle collectivité qui vient rebattre les cartes des politiques agricoles et alimentaires du territoire. Ces enjeux sont en effet placés au cœur de plusieurs des compétences de la CAPB (économie, mais aussi transition écologique et énergétique ; montagne ; eau, littoral et milieux naturels) et des commissions thématiques à caractère permanent composées d'élus communautaires et municipaux (commission « Agriculture et alimentation de demain » ; commission « Montagne basque »). Un Projet Alimentaire Territorial et un service d'accompagnement des filières agricoles sont mis en place à l'échelle de la CAPB, avec plusieurs instruments d'action publique à destination notamment des collectifs territoriaux : appel à projet « Nouvelles filières », conventions simples, conventions d'objectifs et de moyens. Ce dernier type de conventionnement, plus intégré, entend traduire la priorité donnée aux modèles de production fermière et de production en agriculture biologique. Le service cherche en outre à venir en appui de la structuration des différents collectifs sur le plan de l'aide juridique, de l'information sur les modes de financement, la communication ou la traçabilité notamment. Une plateforme *open data* « Zabal » est mise en place à cet effet.

Or, comme l'a montré Pahun (2022) les centres urbains et les intercommunalités se révèlent être des acteurs dynamiques capables de construire des relations partenariales avec des structures de développement agricoles alternatives, témoignant ainsi de la véritable capacité politique de ces collectivités, plus à même de traduire leurs orientations politiques. Ces nouveaux registres de gouvernance locale de l'agriculture restent néanmoins complexifiés par leurs faibles compétences légales, des oppositions de légitimités (Rosanvallon, 2014) et leur nécessité de se positionner (Pahun, 2022) aux côtés d'acteurs historiques (les départements) et de nouveaux chefs de file (conseils régionaux). Les collectivités doivent également composer

avec les groupes d'intérêts agricoles - au premier plan desquels se trouvent les chambres d'agriculture et les représentants locaux du syndicat majoritaire – mais aussi les structures d'accompagnement agricole ancrées dans les territoires.

Dans le cas basque, cette complexité de la gouvernance agri-alimentaire se trouve accentuée par la pluralisation des modèles agricoles et certaines spécificités territoriales. Si la CAPB s'inscrit en effet dans la dynamique nationale de territorialisation de l'action publique, elle vient aussi répondre à une revendication locale très ancienne en faveur une unité administrative basque (figure 1), demande formulée dès l'instauration du cadre départemental en 1790. À l'image du mouvement syndical, la gouvernance territoriale agri-alimentaire basque reste donc étroitement imbriquée à la « question basque », ce qui renforce la dimension politique et identitaire des enjeux agricoles. Par ailleurs les limites et la taille de la nouvelle agglomération¹⁶ ne sont pas neutres. En se calquant, pour des raisons historiques et politiques, sur le territoire d'appartenance culturel et linguistique, le nouveau cadre administratif comprend inévitablement une pluralité (carte 1) de terroirs, de régions historiques, de dynamiques territoriales (urbaine, péri-urbaine et rurale) et de types de systèmes de productions qui complique inévitablement la gestion politique de cette coexistence. D'autre part, la nouvelle institutionnalisation territoriale vient complexifier le paysage des organisations collectives agricoles déjà très structuré et marqué par une forte dynamique interne et une « légitimité d'exercice » (Rosanvallon, 2014) bien installée. Si l'instauration de la CAPB répond partiellement à une revendication ancienne de l'agriculture paysanne, aux côtés d'autres acteurs du territoire¹⁷, et si la circulation des acteurs d'une sphère à l'autre fluidifie certaines relations, l'émergence de ce nouvel acteur induit également un repositionnement des rôles et compétences entre acteurs des politiques publiques, organisations et collectifs para-agricoles issus de la société civile. Ainsi, la CAPB n'entend-elle ni se positionner en tant que simple guichet de financement, ni comme animatrice des dynamiques collectives agricoles qui se substituerait aux formes de coordination existantes. La politique publique en gestation se voit plutôt dans un rôle d'orientation vers les échelles d'action publique pertinentes, de coordination des initiatives autour de nouvelles filières et de prévention de concurrences potentielles entre collectifs au sein d'une même filière :

¹⁶ 158 communes étendues sur 2 970 km² et accueillant 315 195 habitants, alors que la superficie moyenne des EPCI-FP en France en 2019 était de 509 km² (23 communes en moyenne) et que seules 5 communautés d'agglomérations accueilleraient plus de 300 000 habitants.

¹⁷ Au sein notamment du collectif Batera (« ensemble ») qui depuis 2002 agrège quatre revendications : une collectivité territoriale spécifique; la co-officialité de la langue basque ; une Chambre d'agriculture pour le Pays basque ; une université de plein exercice.

« les aider à se poser les questions : voilà ce que vous devriez faire. Mais du coup on oriente entre autres vers EHLG, et d'autres, soit des consultants, pour les accompagner. [...] on doit être la porte d'entrée de toutes les démarches collectives. Porte d'entrée ça veut dire qu'on est au courant, on fait la relation, on fait de l'ingénierie financière, mais pas au quotidien » (Entretien CAPB, 2021)

S'ajoute enfin un élément politique, qui découle également de l'institutionnalisation, lié au positionnement et à la gestion du clivage et du pluralisme par la CAPB. Inévitablement, nombreux sont les acteurs agricoles et para-agricoles du Pays basque qui attendent de la CAPB une prise de position en faveur d'un modèle agricole spécifique de façon à faire évoluer les rapports de force locaux, éléments clés de la reconfiguration des systèmes agri-alimentaires (Bui, 2015) :

« Nos (...) élus de l'agglomération aujourd'hui que font-ils ? Ils veulent ménager la chèvre et le chou, et ils te disent, à chaque fois que tu les rencontres : "Il faut accepter les deux regards. Il y a deux modes d'agriculture, il y a deux systèmes, il y a deux modèles agricoles, et il faut accepter les deux modèles". [...] Le problème c'est qu'il y a un modèle qui est destructeur environnementalement parlant [...] et qui détruit un certain dynamisme territorial. Et il y en a un autre qui, en termes d'actifs sur les fermes, est bien au-dessus de la moyenne. » (Entretien Sasiko, 2021)

De par sa position, la CAPB entend de son côté exercer son rôle de régulation et de défense d'un intérêt général de façon transversale, en travaillant avec l'ensemble des filières, à la fois avec les collectifs porteurs de modèles alternatifs, mais aussi avec des filières comme la viande bovine où, à l'instar de la démarche *Herriko Haragia*, se retrouvent des acteurs (éleveurs, abatteurs, etc.) aux intérêts hétérogènes et s'accordant *a minima* sur un cahier des charges au final assez peu contraignant. Ainsi, si le soutien de la CAPB aux collectifs alternatifs témoigne d'un engagement partagé sur le socle de valeurs communes, la position d'intermédiation territoriale (Albaladejo, 2017) de l'acteur public vient complexifier ses choix politiques en matière de modèle(s) agricole(s) et la question basque et le pluralisme du territoire ne font qu'accentuer ces difficultés. Dans le cas de la Biovallée de la Drôme, Bui (2015) a montré que la reconfiguration du système agri-alimentaire était passée par « une modification des rapports de force entre les acteurs » du territoire qui s'est opérée *via* des processus d'alliance et d'enrôlement autour du modèle de l'agriculture biologique. Dans le cas basque, le pluralisme dans la sphère alternative et le fait que la question des modèles agricoles soit liée à celle de l'autonomie territoriale, complexifient la prise de position des acteurs publics et les processus d'alliance et d'enrôlement. Cela vient également interroger le rapport à des structures de coordination comme EHLG, dont la vocation initiale était de devenir à son tour un Office public de l'agriculture basque. On comprend dès lors à la fois toute la portée de ce processus

d'institutionnalisations croisées autour des modèles agricoles, mais aussi les difficultés de stabilisation et de coordination des différentes initiatives.

3.3. Quand la coexistence complexifie la production collective d'une ressource territoriale partagée

Comme dans tout processus de gouvernance territoriale mettant aux prises des acteurs aux idées et intérêts hétérogènes, si un accord minimal autour de certaines valeurs (stabilisation du revenu des agriculteurs, maintien de fermes petites et nombreuses, articulation entre les problématiques agricoles, alimentaires et écologiques) n'est pas trouvé, les écarts de référentiels peuvent parfois s'exprimer au détour d'un dispositif ou d'un instrument. À ce titre, la question de la valorisation de l'image du territoire fait l'objet, au Pays basque, d'un travail politique de la part des acteurs, qui chercheront à politiser (au sens de lectures en valeurs des institutions qui régulent l'économie) ou au contraire à dépolitiser (en la technicisant) l'image du territoire (Smith, 2016). La question de la valorisation économique de l'articulation entre conventions de qualité et origine territoriale est particulièrement visée. En terrain basque, elle se greffe sur la mémoire d'une controverse déjà ancienne autour de la mise en place d'une « marque territoriale ». À partir de 2008 et sous l'égide du Conseil de développement du Pays basque, des études sont financées pour consolider le projet. Elles mettent en avant l'identité basque, contribuant à structurer un récit local partagé, résumé de façon lapidaire par un bureau d'étude à une opposition/complémentarité : « *le Basque est attaché à la fois à sa terre, à ses montagnes, mais il a le côté aventureux de la pêche aussi* » (Entretien EHLG, 2021). Sans adhérer nécessairement à ces stéréotypes, la plupart des acteurs s'accordent sur les potentialités de l'usage économique de l'identité territoriale, à condition d'en maîtriser les usages : « *nous avons une identité en Pays basque, on doit être capable de la valoriser, y compris au niveau économique, de renforcer notre identité, collectivement* » (Entretien EHLG, 2021). Ce travail confié à des bureaux d'étude s'accompagne d'un travail de concertation mené autour du projet d'une marque « Pays basque » transversale et inter-filières (tourisme, agroalimentaire, métiers d'arts, bâtiment, glisse, culture, etc.). La démarche, cependant, n'aboutit pas faute de moyens, mais aussi d'accord dans certaines filières, dont la filière agricole. Les écarts d'interprétation au sein de cette dernière portent alors sur trois aspects : la peur de faire à nouveau confiance à des entreprises locales ayant « cassé » les relations économiques internes au Pays basque ; une crainte de concurrence entre la marque et les AOP ; le risque d'une référence générique et peu contraignante de l'image territoriale, qui masquerait différentes formes d'incorporation des

critiques de l'agriculture conventionnelle et des pratiques hétérogènes en termes de normes de qualité et de modèles productifs. Ce sont alors les acteurs des modèles agricoles alternatifs (agriculture paysanne, production fermière, agriculture biologique, agroécologie) qui s'opposeront à la marque perçue comme portée par l'industrie agro-alimentaire : « *le monde paysan dit stop, et le projet de marque territoriale tombe [...] il y a une voie qui est fermée. Paf ! Nous on dit stop, vous ne passerez pas par-là, on va vous l'interdire* » (Entretien EHLG, 2021). En dehors de la Chambre Départementale d'Agriculture qui ne se positionne pas, cette posture fait consensus entre la plupart des structures para-agricoles :

« Il y a un dossier sur lequel on a été très d'accord entre EHLG, ELB, Arrapitz. C'est sur la marque territoriale Pays basque. [...] C'était bien d'avoir plusieurs portes d'entrée. ELB côté syndical, la défense de l'agriculture paysanne, les fermes nombreuses ; EHLG la démarche territoriale, l'identité, la reconnaissance, la notoriété ; nous la qualité, les produits. Et donc tu arrives avec trois angles d'attaque pour contrer une industrie agroalimentaire qui veut juste mettre un drapeau. Ils n'ont pas réussi leur coup, ils n'ont pas réussi à avoir leur marque signée Pays basque avec juste que le siège social de l'entreprise en transformation soit au Pays basque.[...] Tu aurais dû signer Pays basque partout. Nous on disait origine du produit, matière première principale, et qualité, minimum. Alors AOP, bio, IDOKI, démarche cahier des charges. Mais pas le tout-venant » (Entretien BLE, 2021)

Cette question de marque territoriale révèle ainsi toute la complexité de la production collective d'une ressource territoriale partagée. L'ensemble des acteurs s'accorde *a minima* pour activer un « patrimoine territorial », c'est-à-dire une capacité différenciée des territoires à promouvoir une attractivité économique par la production d'une spécificité territoriale (Colletis et Pecqueur, 2018). Mais cette convention se délite dès lors que se pose de façon plus précise la question de l'articulation entre valorisation économique de l'image du territoire et choix économiques et politiques ayant présidé aux modalités de production et de commercialisation des ressources ainsi valorisées. Sur cet aspect également, l'exemple basque vient illustrer un débat beaucoup plus étendu entre, comme cela a récemment été souligné pour les territoires de montagne (Brand et Pettenati, 2022), des approches tournées vers l'exportation et le tourisme tendant « à se centrer sur le terroir ou sur la valorisation de l'unicité – réelle ou présumée – des relations entre un produit alimentaire et le territoire » et des approches visant plutôt « la construction de filières localisées qui réduisent – là où c'est possible et utile – la distance entre les lieux de production et de consommation ou qui garantissent l'accès à une alimentation de qualité » (*ibid.* : 3). La dimension politique des choix économiques ainsi opérés n'en reste que plus évidente.

Conclusion

« Au Pays basque il y a 10-15 % des gens captés par l'agriculture intensive et 10-15 % des gens dans l'agriculture d'excellence bio, locale, durable et les 70-80 % des paysans sont entre les deux et l'enjeu il est là. Et dans ces 70-80 % il y a des paysans qui se promènent d'un pôle à l'autre. » (Entretien EHLG, 2020)

À partir du cas de collectifs agricoles alternatifs au Pays basque, nous avons analysé les registres de la coexistence contemporaine des différents modèles agricoles en réintégrant les initiatives collectives dans une perspective territoriale. Nous avons développé l'hypothèse d'une évolution processuelle et inachevée de la territorialisation des modèles agricoles, avec le passage au Pays basque d'un clivage stabilisé (agriculture paysanne *versus* modèle productiviste) à un système toujours clivant, mais pluraliste qui se signale par l'émergence d'un ensemble d'alternatives à la fois hétérogènes et partageant une même démarche collective souhaitant valoriser l'origine des productions et maintenir un nombre important de fermes sur le territoire. De plus en plus nombreuses et stabilisées par la création de structures collectives bien identifiables ces alternatives peinent néanmoins à se territorialiser bien que la référence au territoire soit omniprésente. D'abord l'ensemble du Pays basque ne semble pas touché de la même façon par la dynamique, la côte et la montagne, Est, restant relativement en retrait. Par ailleurs l'exemple de la marque basque et la diversité des ressorts territoriaux mobilisés par les collectifs pour valoriser l'origine ont souligné toute la difficulté à produire collectivement une ressource territoriale partagée lorsque des pratiques, des normes et des valeurs hétérogènes (en termes de qualité et de modèles productifs) coexistent. Enfin, la construction d'une vision politique agricole fédératrice par la CAPB, basée sur un projet agri-alimentaire territorial bien identifié se heurte à des éléments contextuels. L'arrivée de la nouvelle institutionnalisation territoriale dans le paysage, déjà dense, des organisations collectives agricoles s'actualise à l'heure de la pluralisation des modèles, de la persistance d'un clivage syndical fort et de la « question basque », laquelle complexifie inévitablement la gestion politique de cette coexistence.

Sans doute est-il trop tôt pour conclure à la stabilisation d'un véritable système agricole territorial ou d'un « pacte territorial » (Santos, 2000) donnant une place significative aux expériences alternatives. Plus que dans la construction d'un système territorial unifié c'est à travers l'intensité, la pluralité des propositions alternatives, mais aussi leur capacité à se construire une forme de légitimité d'exercice territoriale que le Pays basque se singularise et se transforme. La dimension de laboratoire territorial du Pays basque ne ressort que renforcée de cette incertitude.

Bibliographie

- Albaladejo, C. (2017), « Coexistence en el territorio de diferentes modelos de desarrollo agropecuario : la teoría de los pactos territoriales aplicada al caso argentino », in Nieto, D., Palacios, P., Carricart, P., Albaladejo, C., de Carvalho Fiúza, A.L. (Eds.), *Transformaciones Territoriales y la Actividad Agropecuaria. Tendencias globales y emergentes locales*, La Plata, Universidad Nacional de La Plata, Facultad de Humanidades y Ciencias de la Educación (FaHCE), p. 27-52.
- Allaire, G. (2015), « Identité et diversité de l'AB : quels paradigmes pour un dessein de l'AB ? », *Pour*, vol. 227, n° 227, p. 81-88.
- Allen, P. et Kovach, M. (2000), « The capitalist composition of organic: The potential of markets in fulfilling the promise of organic agriculture », *Agriculture and Human Values*, vol. 17, n° 3, p. 221-232.
- Ansaloni, M. et Fouilleux, E. (2006), « Changement de pratiques agricoles. Acteurs et modalités d'hybridation technique des exploitations laitières bretonnes », *Économie rurale*, n° 292, p. 3-17.
- Ansaloni, M. et Smith, A. (2021), *L'expropriation de l'agriculture française : pouvoirs et politiques dans le capitalisme contemporain*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, coll. « Dynamiques socio-économiques », 205 p.
- Arnaud De Sartre, X., Charbonneau, M. et Charrier, O. (2020), « Formes spatiales et logiques émergentes de la transition agroécologique », in Bouisset, C., Vaucelle, S. (dir.), *Transition et reconfigurations des spatialités*, collection Ecopolis, Peter Lang, p. 51-81.
- Baret, P. et Antier, C. (2021), « Penser la diversité des trajectoires de transition », in Gasselin, P., Lardon, S., Cerdan, C., Loudiyi, S., Sautier, D. (dir.), *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires. Un nouveau paradigme du développement territorial ?*, Versailles, Éditions Quae, p. 289-303.
- Banzo, M., Corade, N. et Lemarié-Boutry, M. (2022), « Que se cache-t-il derrière le T des PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) ? Une analyse à partir de trois projets néo-aquitains », *Économie rurale*, vol. 4, n° 382, p. 95-110.
- Baujard, B. et Dedeire, M. (2023), « Les intercommunalités et les politiques alimentaires territoriales : essai de typologies de leur sensibilité territoriale dans le département de l'Hérault (France) », *Annales de géographie*, n° 749-750, p. 38-63.

- Bellon, S. et Ollivier, G. (2013), « Dynamiques paradigmatiques des agricultures écologisées dans les communautés scientifiques internationales », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 21, n° 2, p. 166-181.
- Bernard de Raymond, A. et Goulet, F. (2014), « Introduction — Les transformations de l’agriculture intensive. Éléments pour une sociologie des grandes cultures », in Bernard de Raymond, A., Goulet, F. (dir.), *Sociologie des grandes cultures. Au cœur du modèle industriel agricole*, Versailles, Éditions Quæ, p. 5-22.
- Bonny, S., Le Pape, Y. et Remy, J. (1985), *Une éthique de la pratique agricole. Agriculteurs biologiques du Nord-Drome*, Grenoble, INRAE, 113 p.
- Borgnet, Y. (2019), « De l’espace incertain : trajectoire spatiale d’une innovation sociale “par retrait”. Étude de la composition de l’association des gîtes et refuges du Queyras (Hautes-Alpes, France) », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, n° 107-2, p. 1-15.
- Brand, C. et Pettenati, G. (2022), « Montagne et Alimentation : dynamiques et enjeux actuels dans les montagnes européennes », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, n° 110-2, p. 1-11.
- Bui, S. (2015), *Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l’agroécologie dans la Biovallée*, Thèse de doctorat de Sociologie, AgroParisTech, 502 p.
- Cardona, A. et Lamine, C. (2014), « Liens forts et liens faibles en agriculture », in Bernard de Raymond, A. (éd.), *Sociologie des grandes cultures. Au cœur du modèle industriel agricole*, Versailles, Éditions Quæ, p. 97-114.
- Cayre, P., Michaud, A., Theau, J.-P. et Rigolot, C. (2018), « The coexistence of multiple worldviews in livestock farming drives agroecological transition. A case study in French Protected Designation of Origin (PDO) cheese mountain areas », *Sustainability*, vol. 10, n°4, p. 1-13.
- Charbonneau, M., Goldringer, I., De Guibert, A., Guillot, R., Hallot-Charmasson, A., Hooge, R. et Proix, H. (2021), « Faire commun autour de la gestion des semences paysannes », *Cultivons une biodiversité innovante et collective en Nouvelle-Aquitaine*, p. 17-40.
- Chia, E. et Dulcire, M. (2019), « La coexistence de formes de production agricole au prisme des politiques publiques : le cas de la Guadeloupe », *Études caribéennes*, n° 43-44, p. 1-18.

- Chiffolleau, Y. (2017), « Dynamique des identités collectives dans le changement d'échelle des circuits courts alimentaires », *Revue Française de Socio-Économie*, n°18 (1), p. 123-141.
- Christen, G. et Leroux, B. (dir.) (2017), « Sur les alternatives en agriculture », *Regards sociologiques*, n° 50-51, 223 p.
- Colletis, G. et Pecqueur, B. (2018), « Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement. Le rôle de la proximité géographique », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 5-6, p. 993-1011.
- Compagnone, C. et Pribetich, J. (2017), « Quand l'abandon du labour interroge les manières d'être agriculteur », *Revue française de socio-économie*, vol. 1, n° 18, p. 101-121.
- Cornu, M., Orsi, F. et Rochfeld, J. (2017), *Dictionnaire des biens communs, entrée Bien communs /approche économique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1248 p.
- Dabas, C. (2021), *La circulation des modèles agricoles en Pays basque. Une entrée par les labels alternatifs*, Mémoire de Master 1 (Gestion de l'environnement), UPPA-TREE, ENS Lyon, 101 p.
- Debarbieux, B. (2014), « Enracinement – Ancrage – Amarrage : raviver les métaphores », *L'Espace géographique*, n°43, p. 68-80.
- Deffontaines, J.-P., Marcepoil, E. et Moquay, P. (2001), « Le développement territorial : une diversité d'interprétations », in Lardon, S., Piveteau, V., Maurel, P. (dir.), *Représentations spatiales et développement territorial. Bilan d'expériences et perspectives méthodologiques*, Paris, Hermès, p. 39-56.
- Delfosse, C. (2013), « Produits de terroir et territoires. Des riches heures du développement rural à la gouvernance métropolitaine », *Sud-Ouest européen*, n° 35, p. 17-29.
- Deverre, C. et Lamine, C. (2010), « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Économie rurale*, n° 317, p. 57-73.
- Di Méo, G. (1996), *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 207 p.
- Duru, M., Therond, O. et Fares, M. (2015), « Designing Agroecological Transitions; A Review », *Agronomy for Sustainable Development*, vol. 35, n° 4, p. 1237-57.
- Fouilleux, È., Bricas, N. et Alpha, A. (2021), « Produire plus pour nourrir le monde. Processus et enjeux politiques d'un mot d'ordre global », in Bernard de Raymond, A., Thivet, D. (dir.), *Un monde sans faim*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 129-152.

- Frayssignes, J., Pouzenc, M. et Olivier-Salvagnac, V. (2021), « La relocalisation de l'agriculture : entre dimension spatiale et représentations des acteurs. Le cas des circuits courts collectifs », *Développement durable et territoires*, vol. 12, n° 1, p. 1-20.
- Galliano, D., Lallau, B. et Touzard, J.-M. (2017), « Coexistences et transitions dans l'agriculture », *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 18, n° 1, p. 23-30.
- Gasselin, P., Lardon, S., Cerdan, C., Loudiyi, S. et Sautier, D. (2020), « The coexistence of agricultural and food models at the territorial scale : an analytical framework for a research agenda », *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, vol. 101, n° 2, p. 339-361.
- Gasselin, P., Lardon, S., Cerdan, C., Loudiyi, S. et Sautier, D. (coord.) (2021), *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires. Un nouveau paradigme du développement territorial ?*, Versailles, Éditions Quæ, 396 p.
- Gomez A. et X. Itçaina (2014), « Utopiques alliances ? La construction de la cohérence discursive des mobilisations autour des circuits courts en Pays basque », *Lien Social et Politiques*, n°72, p. 93-108.
- Goodman, D. (2000), « Organic and conventional agriculture : materializing discourse and agro-ecological materialism », *Agriculture and Human Values*, vol. 17, n°3, p. 215-219.
- Goodman, D. (2003), « The quality “turn” and alternative food practices: reflections and agenda », *Journal of rural studies*, vol. 1, n° 19, p. 1-7.
- Goulet, F. et Hernandez, V. (2011), « Vers un modèle de développement et d'identités professionnelles agricoles globalisés ? Dynamiques d'innovation autour du semis direct en argentine et en France », *Revue Tiers Monde*, n°207, p. 115-132.
- Goulet, F. et Giordano, G. (2017), « Searching for family farming in Argentina: chronicles of a technological innovation between two worlds », *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, vol. 98, n°4, p. 233-253.
- Gras, C. et Hernandez, V. (2014), « Avancées technologiques et identités socioproductives : l'agribusiness dans la Pampa argentine », in Bernard de Raymond, A., Goulet, F. (dir.), *Sociologie des grandes cultures. Au cœur du modèle industriel agricole*, Versailles, Quæ, p. 115-130.
- Guthman, J. (2004), *Agrarian dreams: The paradox of organic farming in California*, Berkeley, University of California Press, 328 p.

- Hervieu, B. et Purseigle, F. (2015), « The sociology of agricultural worlds : from a sociology of change to a sociology of coexistence », *Review of agricultural and environmental studies*, vol. 96, n° 1, p. 59-90.
- Hinrichs, C. (2003), « The practice and politics of food system localization », *Journal of rural studies*, vol. 19, n° 1, p. 33-45.
- Hubscher, R. et Lagrave, R.-M. (1993), « Unité et pluralisme dans le syndicalisme agricole français. Un faux débat. », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 48, n° 1, p. 109-134.
- Iceri, V. et Lardon, S. (2018), « L'organisation socio-spatiale, un commun pour le développement territorial. Le cas d'une communauté faxinal au Brésil », *Espaces et sociétés*, vol. 175, n° 4, p. 87-104.
- Itçaina, X. (2011), « Mobilisation territoriale autour d'un projet agricole en Pays basque », in Bérourd, S., Dompnier, N., Garibay D. (coord.), *L'Année sociale 2011*, Paris, Syllepses, p. 175-189.
- Kloppenburg, J., Hendrickson, J. et Stevenson, G.W. (1996), « Coming in to the foodshed », *Agriculture and human values*, vol. 13, n° 3, p. 33-42.
- Lagrave, R.-M. (1990), « Les gauches syndicales (MODEF, CNSTP, FNSP) », in Coulomb, P., Delorme, H., Hervieu, B., Jollivet, M., Lacombe, P. (dir.), *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la FNSP, p. 355-369.
- Lamine, C. (2012), « « Changer de système » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux », *Terrains & travaux*, vol. 1, n° 20, p. 139-156.
- Lamine, C. et Chiffolleau, Y. (2012), « Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis », *Pour*, vol. 215-216, n° 3-4, p. 85-92.
- Lamine, C., Dodet, F., Demené, C., Rotival, D., Latré, L., Sabot, N., Chenot, L., Hilaire, M-P., Audibert, O., Waldschmidt, P. et Simon, M. (2022), « Transformations du système agri-alimentaire territorial en sud Ardèche : co-construire une périodisation du passé... qui fasse sens pour l'avenir », *Géocarrefour*, vol. 96, n° 3, p. 1-24.
- Lascoumes, P. et Le Bourhis, J.-P. (1998), « Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures. », *Politix*, vol. 11, n° 42, p. 37-66.
- Lascoumes, P. et Le Galès, P. (2007), *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 126 p.

- Le Velly, R. (2017), *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence*, Paris, Presses des Mines, 200 p.
- Leroux, B. (2006), « Entre la bio et le bio... Quelles normes alimentaires ? Le projet transversal de l'agrobiologie française depuis l'après-guerre », *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, vol. 3-4, n° 106-107, p. 43-60.
- Lopepe, M. et Rivière, R. (2010), *EHLG, pièces à conviction*, Bayonne, Elkar, 128 p.
- Loudiyi, S. et Cerdan, C. (2021), « Penser les transitions par la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires échelles, acteurs et trajectoires territoriales », in Gasselin, P., Lardon, S., Cerdan, C., Loudiyi, S., Sautier, D. (dir.), *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires. Un nouveau paradigme du développement territorial ?*, Versailles, Éditions Quae, p. 223-228.
- Lucas, V. (2018), *L'agriculture en commun : Gagner en autonomie grâce à la coopération de proximité : Expériences d'agriculteurs français en CUMA à l'ère de l'agroécologie. Sociologie*, Thèse de doctorat, Université d'Angers, 538 p.
- Madelrieux, S., Buclet, N., Lescoat, P. et Moraine, M. (2017), « Écologie et économie des interactions entre filières agricoles et territoires : quels concepts et cadres d'analyse ? », *Cahiers agricoles*, n° 26, p. 1-10.
- Muller, P. (1990), « Les politiques publiques entre secteurs et territoires », *Politiques et management public*, n°8 (3), p. 19-33.
- Martin, J.-P. (2005), *Histoire de la nouvelle gauche paysanne : des contestations des années 1960 à la Confédération paysanne*, Paris, La Découverte, 312 p.
- Muller, P. (2014 [1984]), *Le paysan et le technocrate. Essai sur la politique française de modernisation de l'agriculture de 1945 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 254 p.
- Naves, P. (2016), « L'encadrement des circuits courts. Du secteur agricole aux territoires ? », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 355, p. 3-19.
- Ostrom, E. (1990), *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Actions*, Cambridge, Cambridge University Press, 295 p.
- Le Pape, Y. et Remy, J., (1988), « Agriculture biologique : unité et diversité », in M. Jollivet (dir.) *Pour une agriculture diversifiée : arguments, questions, recherches*, Paris, L'Harmattan, p. 134-140.
- Pahun J. (2022), « Gouverner l'agriculture localement ? La capacité politique des collectivités territoriales sur la régulation du secteur agricole », *Géocarrefour*, vol. 96, n° 4, p. 1-19

- Plumecocq, G., Debril, T., Duru, M., Magrini, M.-B., Sarthou, J.-P. et Therond, O. (2018), « Caractérisation socio-économique des formes d'agriculture durable », *Économie rurale*, n° 363, p. 99-120.
- Pouzenc, M., Coquart, D., Pilleboue, J., Olivier, V. et Guibert, M. (2007), « Diversification des modèles de qualité territorialisée des produits agroalimentaires : risque ou opportunité pour les terroirs ? », *Méditerranée*, n° 109, p. 31-40.
- Praly, C., Chazoule, C., Delfosse, C. et Mindler, P. (2014), « Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires », *Géographie, économie, société*, vol. 16, n° 4, p. 455-78.
- Raynolds, L.T., Murray, D.L. et Wilkinson, J. (dir.) (2007), *Fair trade. The challenges of transforming globalization*, New York, Routledge, 256 p.
- Rosanvallon, P. (2014), « La question de la légitimité démocratique : l'exemple de la Justice », *Après-demain*, vol. 2, (n° 30, NF), p. 5-6.
- Samak, M. (2013), « Quand la "bio" rebat les cartes de la représentation des agriculteurs », *Politix*, vol. 3, n° 103, p. 125-148.
- Santos, M. (2000), *O espaço do cidadão*, São Paulo, Nobel.
- Sarrazin, F. (2016), *La construction sociale des bassins de production agricole. Entre facteurs de coordination et liens de coopération*, Paris, Quae, 168 p.
- Smith, A. (2016), *The politics of economic activity*, Oxford, Oxford University Press, 208 p.
- Therond, O., Duru, M., Roger-Estrade, J. et Richard, G. (2017), « A New Analytical Framework of Farming System and Agriculture Model Diversities. A Review », *Agronomy for Sustainable Development*, vol. 37, n° 3, p. 1-21
- Thivet, D. (2012), « Des paysans contre la faim. La "souveraineté alimentaire", naissance d'une cause paysanne transnationale », *Terrains & travaux*, vol. 20, n° 1, p. 69-85.
- Thivet, D. (2019a), « La participation de *La Vía Campesina* à la construction d'un internationalisme du commun », in Laval, C., Sauvêtre, P., Taylan, F. (dir.), *L'alternative du commun*, Paris, Hermann, p. 357-364.
- Thivet, D. (2019b), « "Small farms, better food" : Valuing Local Agri-Food Systems in Europe from the European Peasants Coordination to the Nyéléni European Forum for Food Sovereignty », in Siniscalchi, V., Harper, K. (dir.), *Food Values in Europe*, Londres, Bloomsbury, p. 95-111.

- Torre, A. (2014), « Relations de proximité et comportements d'innovation des entreprises des clusters », *Revue française de gestion*, n° 242, p. 49-80.
- Van der Ploeg, J. D. (2008), *The New peasantries: struggles for autonomy and sustainability in an era of Empire and Globalization*, Londres, Earthscan, 356 p.
- Van der Ploeg, J. D. (2014), *Les paysans du XXI^e siècle. Mouvements de repaysannisation dans l'Europe aujourd'hui*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 214 p.

Correspondant :

Charbonneau Marion

Adresse administrative : Institut Claude Laugénie (ICL) - Domaine universitaire - 64000 Pau

Tél : 05 59 40 72 69

marion.charbonneau@univ-pau.fr

Coordonnées personnelles : 11 rue de la fontaine, 64420 GOMER

Port : 06 40 90 06 62